

Défense de la langue française

**Je veux défendre la langue
française.**

Patrick Grainville,
de l'Académie française

promotion et rayonnement



N° 268
9 €
2^e trimestre 2018

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164

Anniversaires de l'an 2018

Littérature

1618

Naissance de Roger de Bussy-Rabutin

« [Son] œuvre [...] mérite évidemment de poursuivre son chemin dans les mémoires. » Daniel-Henri Vincent

1768

Naissance de François René de Chateaubriand
« [Il] a captivé [...] aussi bien des écrivains comme Proust ou Céline, que des hommes de pouvoir comme Charles de Gaulle ou François Mitterrand. »

Jean-Claude Berchet

1818

Naissance de Charles Marie Leconte de Lisle
« En [...] 1852 parut la première édition des *Poèmes antiques*, qu'il remanierait jusqu'en 1858 pour en faire une sorte d'histoire abstraite et synthétique de l'humanité... » Romain Vignest

1868

Naissance de Gaston Leroux

« ... Gaston Leroux représente un certain âge d'or de la littérature populaire française... » Pascal Ory

Naissance de Paul Claudel

« "Quelqu'un qui admire a toujours raison" : cette confiance faite un jour à André Suarès le révèle tout entier. » Pierre Glaudes

Naissance de Francis Jammes

« Dans une langue à la fois simple et savante, il a su dire [...] la beauté du monde. » Jacques Le Gall

1868

Naissance d'André Suarès

« ... Il laisse une œuvre au style éblouissant et d'une rare pénétration. » Antoine de Rosny

1918

Mort de Guillaume Apollinaire

« *Alcools* [...] deviendra l'un des livres de vers français les plus populaires et les plus admirés du XX^e siècle. » Laurence Campa

(*Commémorations nationales 2013**.)

Mort d'Edmond Rostand

« ... Cyrano apporte à tous les déprimés, à tous les humiliés, [...] l'espoir d'une revanche sur la vie ! » Jacques Lorcey

Naissance de Maurice Druon

« À cette personnalité solaire et impétueuse, tout a semblé sourire durant une vie pleine d'éclat et de gloire. » Hervé du Boisbaudry

1968

Mort de Jacques Chardonne

« Un styliste délicat, doté d'un rare sens des nuances. » Jacques Aboucaya

Mort de Jean Paulhan

« Philosophe du langage, il s'interrogea sur la "trivalence" du mot, de la pensée et de la chose qui le caractérise. » Rémi Soulié

* Une personnalité signalée dans l'une des *Commémorations nationales* fait l'objet d'un renvoi à celle-ci.



Défense de la langue française



N° 268
avril - mai - juin 2018

Du président

- 2 À Bernard de La Villardière.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 La Plume d'or.
Jacky Deromedi
- 9 Enthousiasme.
Nathalie Verchinina
- 12 Vive le Québec...
Pierre de Saint-Genest
- 14 Toutes les voix du monde (4).
Alain Sulmon
- 17 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 20 *In varietate concordia.*
Véronique Likforman

Le français en France

Vocabulaire

- 23 L'Académie gardienne
de la langue.
- 24 Mots en péril.
Gilles Fau
- 25 Acceptions et mots nouveaux.

- 26 De dictionnaires en dictionnaires.

Jean Pruvost.

- 28 Les mots en famille.

Philippe Le Pape

- 30 Aux grands maux...

François Delarue

Jeux

- 32 Vocabuliste.
Jean Laquerbe
- 33 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 34 Contre l'écriture inclusive.
Philippe Jullian-Gaufres
- 36 « de » ou pas « de » ?
Évelyne Toillon
- 37 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
- 38 Nous l'écrivions jadis.
- 39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 De bonnes raisons.
François Taillandier
- 45 Dédier.
Maurice Vêret
- 46 La France anglicisée.
Ilyes Zouari

- 48 Ah, c'est beau !

Bernard Leconte

- 48 Le Tapis rouge
prend son envol.

Marc Favre d'Échallens

Comprendre et agir

- 50 Des sous! (3)
Stéphane Brabant
- 51 Comment faire ?
Franck Sudon
- 54 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
- 55 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

Le français pour

- 56 Guillaume Terrien.

Nouvelles publications

- 58 *Brigitte Rey*
Monika Romani
Jacques Dhaussy
Nicole Vallée

I à XVIII

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2018-2

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0320 G 83143





À Bernard de La Villardière



© François Delarue

Le 14 mars, notre président nous avait permis d'organiser la cérémonie de la remise du prix Richelieu dans l'un des salons de l'Institut de France. Il félicita le lauréat du prix Richelieu 2018, journaliste de télévision.

L'an dernier, nous avons élu Bruno Frappat et l'année d'avant Natacha Polony, aujourd'hui c'est Bernard de La Villardière.

Je voudrais tout d'abord, en le félicitant, rappeler les raisons pour lesquelles il a été retenu par le jury de DLF. Évidemment, c'est un journaliste, c'est déjà beaucoup. C'est un journaliste qui s'est illustré notamment sur les chaînes de télévision par divers types de reportages, avec beaucoup de courage et d'énergie. Je suis sûr que son président bien-aimé, Nicolas de Tavernost, sera d'accord avec moi. Également parce que, en ouvrant des magazines d'information et de réflexion comme « Zone interdite », « Ça me révolte », « Enquête exclusive », il a toujours appelé à réfléchir à ce qui nous entoure, et finalement, par cette réflexion, par ce côté enquêteur, il a éclairé en quelque sorte les raisons qui conduisent à tel ou tel comportement et, par là même, il a rappelé ce que doit être une vie droite, puisque, lorsque l'on mène une enquête, on enquête toujours sur des gens qui ont quelque chose à cacher.



Bernard de La Villardière était déjà cela. De surcroît, il s'exprime toujours avec beaucoup d'énergie et de clarté. C'est un homme qui marche, comme il l'a écrit dans un livre, qui, je crois, s'intitule : *L'homme qui marche*. Il a donné de la télévision et de son métier une image extrêmement positive, dans une langue toujours très précise et très courageuse.

Mais je voudrais dire, cher Bernard de La Villardière, que vous avez été choisi par ce jury, bien avant que vous illustriez, récemment encore, les valeurs que je viens de dire.

Récemment, vous ne vous êtes pas laissé impressionner par une femme qui vous demandait de défendre l'oxymore absolu qu'est la liberté d'être discriminée, comme s'il y avait un humanisme de l'excision, par exemple. Et je trouve que vous avez raison de ne pas vous laisser impressionner. J'ai été content de voir ce que j'ai vu. Il n'y a aucune raison pour que dans cette nation, qui est la nation des Lumières, de la clarté, de la raison, on puisse petit à petit accréditer l'idée qu'il y ait des valeurs qui se fondent précisément sur la discrimination, sexuelle ou de quelque nature qu'elle soit. Chacun a les convictions religieuses qu'il voudra, mais la République a le droit de se vivre à visage découvert. Alors, pour moi qui étais le rapporteur de la loi sur l'interdiction du port du voile à l'école, ainsi que le rapporteur de la loi sur l'interdiction de la burqa dans les espaces publics, j'ai évidemment été de votre côté et cela m'a fait très plaisir, parce que nous vous avons déjà désigné avant que vous ne fassiez ce coup d'éclat supplémentaire. Et je voudrais évidemment vous en féliciter.

Enfin, vous avez illustré aussi l'universalité de la langue française, en particulier parce que vous avez beaucoup voyagé. Et j'ai vu que vous aviez fait vos études au lycée franco-libanais de Beyrouth, qui est un exemple merveilleux de ce que peut faire la culture de la langue française dans ses rapports avec d'autres pays, en particulier avec les pays du Proche-Orient, et d'une manière générale de ce qui a été fait dans ces régions par les défenseurs de la langue, par les enseignants, par les jésuites, par les intellectuels, par la Mission laïque française, par les établissements français de toute nature, par l'université Saint-Joseph,



qui illustrent toutes les valeurs qui sont celles de Défense de la langue française. Défendre la langue française, ce n'est pas seulement pinailler sur du lexique ou du vocabulaire, c'est illustrer qu'une langue porte des valeurs, qu'elle parle de quelque chose. Exprimer le droit en français, ce n'est pas la même chose que de l'exprimer en anglais. Le droit romain, ce n'est pas la même chose que la *Common Law*. On peut dire que les deux se valent, bien entendu, mais ce n'est pas la même chose. Raisonner avec une langue structurée, la langue française, ce n'est pas la même chose que parler dans une langue qui se construit avec des idéogrammes. Les deux sont respectables, mais ce n'est pas la même chose. Et donc, cette universalité qui est la vôtre, cet homme de voyages, d'échanges que vous êtes – on m'a fait la liste des pays où vous êtes allé – c'est impressionnant ! Syrie, Amazonie, Nord Kivu... vous êtes allé partout. Je pense à votre épouse !

En tous les cas, vous avez donné une visibilité à votre métier que vous exercez avec droiture, et à votre manière de livrer votre pensée que vous exprimez dans une langue parfaite.

Pour toutes ces raisons, cher Bernard de La Villardière, j'ai la fierté, au nom de Défense de la langue française, de vous remettre le prix Richelieu 2018, qui est essentiellement une médaille. Ne vous attendez pas à des salaires comme ceux que vous donne M. de Tavernost. C'est beaucoup plus modeste...

Xavier Darcos

de l'Académie française



Le

français

dans le

monde



La Plume d'or



© Maathy Fordevin

De gauche à droite, les parents de Nathalie Verchinina, M^{me} Corinne Mallarmé, Nathalie et M^{me} Jacky Deromedi.

Le 14 mars, M^{me} Jacky Deromedi, sénateur représentant les Français établis hors de France, a une nouvelle fois invité plusieurs personnalités au palais du Luxembourg pour la remise du prix de La Plume d'or. Venue avec ses parents et son frère, la lauréate était aussi entourée par l'équipe des

concours de DLF, deux membres de l'ambassade d'Ukraine (premier conseiller et attachée culturelle) et par la responsable de l'action culturelle de la Fondation Alliance française (nous reproduirons son allocution dans le prochain numéro).

C'est avec grand plaisir que je vous accueille au Sénat pour la remise du prix 2017 de la Plume d'or à notre jeune lauréate ukrainienne, Nathalie Verchinina, étudiante à l'Alliance française de Dnipro, en Ukraine, qui est venue en famille, avec ses parents et son frère qui doivent être très fiers !

Depuis mon arrivée au Sénat, je suis heureuse de parrainer, à la suite de mon collègue et ami le sénateur André Ferrand, ce prix qui récompense le lauréat d'un concours de langue française créé en 2001.

Le concours de La Plume d'or est organisé, vous le savez, par Défense de la langue française en étroite collaboration avec le réseau de l'Alliance française, représenté aujourd'hui par M^{mes} Billoir et Lalatone.

En 2001, seules 38 Alliances françaises participaient au premier concours. Aujourd'hui, ce sont environ 130 Alliances et un nombre de participants, répartis sur les cinq continents, qui a augmenté au fur et à mesure du temps.





Le concours 2018 a lieu ces jours-ci et nous nous attendons à recevoir plus d'une centaine de courriers des quatre coins du monde.

La réussite de La Plume d'or témoigne de l'intérêt porté par tous les participants, jeunes et moins jeunes, à l'apprentissage de notre langue et à la connaissance de notre culture. Elle apporte également la preuve du rayonnement et de l'efficacité du réseau de l'Alliance française, présente dans 132 pays.

Les dix-sept lauréats précédents ont des origines très variées : États-Unis, Madagascar, Italie, Australie..., mais c'est la première fois que nous avons une lauréate ukrainienne ! J'ai remarqué qu'aucun d'entre eux n'était issu du continent asiatique. Autre constat : nous n'avons pas de représentant de la gent masculine depuis 2010 ! Il va falloir que je mobilise l'Alliance française de Singapour, que je préside depuis peu, pour y remédier !

Quelques mots sur le parcours de Nathalie

Nathalie a fait ses études à l'Université nationale des mines et est experte en enrichissement des minéraux, matière qu'elle a enseignée pendant cinq ans. Elle a été didacticienne du département de l'organisation des recherches scientifiques estudiantines, puis de celui de l'organisation du processus d'études. Elle est aujourd'hui représentante du service client auprès du public francophone de Together Networks Holdings Limited.

Mais la science et l'Ukraine ne lui suffisent pas. Apprendre le français a toujours été dans ses projets. Elle se dit « *passionnée, envoûtée, fascinée, enchantée, impressionnée par le français* ». Le coup de foudre pour notre langue a eu lieu grâce à la chanteuse Patricia Kaas, dont elle est une grande fan. Voulant comprendre les paroles de ses chansons, elle a décidé de s'inscrire à l'Alliance française de Dnipro en septembre 2013. Depuis, elle se perfectionne grâce à ses cours à l'Alliance et aux vidéos et émissions de TV5 Monde et RFI.

Pour le concours de la Plume d'or, elle a choisi d'écrire, sans être spécialiste du droit international des femmes, un essai sur la Journée internationale des droits des femmes. Fière de ses origines ukrainiennes, Nathalie souhaite aussi découvrir d'autres horizons,





non seulement grâce à la musique et à la langue française, mais aussi à travers des voyages, tout spécialement dans les sites gothiques et médiévaux. Elle a déjà visité dix pays européens.

Elle a toujours rêvé de découvrir Paris. Son rêve s'est réalisé en 2010 où elle a passé deux jours de visite express de notre capitale, qu'elle a quittée les larmes aux yeux en se promettant d'y revenir.

Grâce à DLF et à Air France, qui a généreusement offert ses billets, elle a pu tenir sa promesse.

Nous pouvons aussi remercier Patricia Kaas, grâce à qui vous êtes ici aujourd'hui ! Elle n'a pas pu venir, mais j'ai pensé qu'elle aurait pu vous dédicacer cette chanson : « La langue que je parle ».

Vous me permettez donc de vous lire quelques extraits des paroles de cette très belle chanson, que j'ai découverte grâce à vous :

*« La langue que je parle
N'est pas celle que je chante
Elle est moins musicale
Elle est bien plus violente
[...]
Ne joue pas les savantes
Elle raconte la mine
Où les terres se rejoignent
Peut-être entre les lignes
L'enfance qui s'éloigne
Elle raconte
Elle raconte nos mers
Elle raconte la campagne
Ce qu'à la fin on perd
Quand on croit que l'on gagne
Elle raconte une femme »*

Félicitations, chère Nathalie !

Je vous encourage à rester fidèle à votre amour pour notre belle langue et à le partager autour de vous !

Jacky Deromedi





Enthousiasme

Discours de la lauréate, prononcé sans une seule note.

Pour commencer, j'aimerais exprimer mes remerciements. Il y en aura beaucoup.

D'abord, je remercie l'association Défense de la langue française d'avoir lancé il y a dix-huit ans cette belle initiative, ce concours de La Plume d'or. Je vous remercie énormément de m'avoir invitée à Paris et de m'accueillir au Sénat. Je remercie du fond de l'âme le jury du concours de La Plume d'or de m'avoir attribué ce prix. Franchement, je ne m'y attendais pas du tout. C'était pour moi la surprise peut-être la plus agréable que j'aie jamais reçue. Merci, merci beaucoup !



Françoise de Oliveira,
fondatrice du concours,
et la lauréate.

Ensuite, je voudrais envoyer mes remerciements les plus sincères et les plus profonds à l'Ukraine, à Dnipro, à ma chère Alliance française de Dnipro et à toute son équipe magnifique. Je dis un grand, grand, grand merci à mes chers professeurs de français. Je vous remercie de tous vos cours et de tous vos ateliers impeccablement élaborés. Merci beaucoup pour toutes les vidéos, pour tous les reportages et pour tous les films que l'on a regardés et sur lesquels on a discuté avec vous. Merci beaucoup pour tous les points lexicaux et surtout grammaticaux que l'on a soigneusement travaillés avec vous. Merci beaucoup de partager généreusement vos connaissances. Merci beaucoup de répondre patiemment à mes questions, à mes très nombreuses questions portant sur mon sujet préféré de la langue française, la grammaire, que j'adore. Je vous en suis infiniment reconnaissante et je vous dis : c'est grâce à vous que je suis là aujourd'hui ! C'est grâce à votre excellent travail que je suis là aujourd'hui ! C'est grâce à vos talents pédagogiques que je suis là





aujourd'hui ! Vous êtes les meilleurs, vous êtes vraiment les meilleurs et j'ai beaucoup de chance d'être votre étudiante ! Merci, merci beaucoup !

Enfin, je tiens absolument à remercier encore une personne. C'est à cette personne extraordinaire que je dois mon énorme envie de me lancer dans l'apprentissage du français. C'est une chanteuse française dont le talent est immense et incomparable. C'est ma chanteuse préférée. C'est la seule chanteuse que j'adore depuis des années. C'est la meilleure chanteuse que j'aie jamais vue et entendue. C'est Patricia Kaas, bien sûr.

Et pour continuer, j'aimerais vous raconter un peu les raisons pour lesquelles je suis tombée follement amoureuse de la langue française, comment je suis arrivée à la décision de l'apprendre et quelle est sa place dans ma vie et dans mon cœur.

Alors, la première raison est tout à fait simple : la langue française m'a conquise dès la première seconde. J'ai toujours rêvé de parler français, car j'ai toujours été et je reste, bien sûr, immensément fascinée par cette langue merveilleuse, que je trouve la plus belle et la plus mélodieuse du monde.

La deuxième raison, c'est ma passion inconditionnelle pour une chanteuse exceptionnelle, pour Patricia Kaas. C'est cette passion qui a donné naissance à mon autre passion, aussi inconditionnelle, pour la langue française. En effet, en écoutant les chansons de M^{me} Kaas, je voulais tellement comprendre ce qu'elle chantait que j'ai décidé d'apprendre le français. Ainsi, le 10 septembre 2013, à 18 h 30, mon histoire d'amour avec la langue de Molière a officiellement commencé. Il faut dire que c'était une date très marquante, l'une des plus importantes. C'était vraiment le jour J dans ma vie, le jour où j'ai fait le tout premier pas vers mon grand rêve. Aujourd'hui, cette activité, l'apprentissage du français, a déjà une valeur vitale pour moi. J'ai peur que mes paroles risquent de vous sembler trop pathétiques, mais le français est un phénomène dont je ne peux plus me passer. Cette extrêmement belle langue avec sa beauté magique, son charme fameux, son élégance inégalée, sa mélodie sublime et son romantisme étonnant ne cesse de m'impressionner, de m'enchanter et de m'apporter quotidiennement une quantité colossale d'inspiration et de plaisir.





Et là, je voudrais bien citer une admirable personne, l'ancienne directrice de l'Alliance française de Dnipro, M^{me} Alexia Kis-Marck, que je respecte énormément. À la fin de sa mission en Ukraine, avant de revenir en France, elle m'a laissé un petit message me disant : « *Natalia, ne perds jamais ta passion pour la langue et la culture françaises. Cela apporte beaucoup de bonheur.* » M^{me} Kis-Marck, vous avez eu raison à 100 %. Cela apporte du bonheur et toute une multitude de sentiments et d'émotions. Cela apporte également de la fierté. Je ne peux pas vous dire à quel point je suis fière et contente de faire partie de cette communauté gigantesque réunissant des millions de francophones sur tous les continents ! Vous savez, le français est vraiment une chance, car il change la vie. Le français a complètement changé ma vie et pas seulement professionnelle. Le français m'a complètement changée. C'est grâce à la langue française que j'ai appris et que j'ai compris beaucoup de choses. Grâce à la langue française, je sais qu'il faut suivre ses rêves. Malgré les obstacles, les peurs et les doutes, il faut toujours les suivre parce que les rêves, ils connaissent le chemin, le bon chemin. Grâce à la langue française, je sais qu'il n'y a rien d'impossible, il n'y a absolument rien d'impossible ! Et grâce à la langue française et aussi grâce à Xavier Dolan qui est l'auteur de la phrase suivante, je sais que « *Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais !* »

Et pour terminer mon discours, j'aimerais faire une petite référence littéraire. Malheureusement, les mots me manquent afin de décrire mon admiration absolue pour cette langue splendide. C'est pourquoi je m'adresse à Anatole France. Je vais essayer d'exprimer toutes les émotions comblant mon cœur en citant sa phrase si parfaitement et si précisément écrite : « *La langue française est une femme. Et cette femme est si belle, si fière, si modeste, si hardie, touchante, voluptueuse, chaste, noble, familière, folle, sage, qu'on l'aime de toute son âme et qu'on n'est jamais tenté de lui être infidèle.* »

Je vous remercie de votre attention. Merci beaucoup pour ce prix. Et vive la langue française !

Nathalie Verchinina





Vive le Québec...

Les Québécois vivent loin de la France. Il est peu surprenant que la langue ait évolué différemment sur tel ou tel point, sans compter le fait que les mots anglais ont systématiquement une traduction, afin que la langue ne perde pas son caractère francophone.

Voici quelques exemples de mots et expressions que l'on peut rencontrer au Québec :

- On ne dit pas un « *spoiler* » mais un **divulgâcheur** (lorsque l'on donne des éléments importants sur un livre, un film ou une série, éléments susceptibles de diminuer l'intérêt de lire le livre ou de voir la série).
- On ne parle pas de « *home cinema* », on dit un **cinéma maison**.
- On ne regarde pas un film : on **écoute un film**.
- Le **pot** (prononcer « *pote* ») désigne le « cannabis ».
- Lorsque quelque chose est ennuyeux, sans intérêt, on dit que c'est **plat** (prononcer « *plate* »).
- Il n'est pas rare d'entendre des doubles négations qui feraient hurler d'horreur les puristes : « je n'ai pas vu personne », « je n'ai pas rien fait », par exemple.
- De quelque chose qui est fait en dépit du bon sens, n'a pas de sens, on dit que « ça n'a pas d'allure ».
- Il est courant de dire : « ce n'est pas si pire », « c'est moins pire », « c'est pas pire ». Le mot *pire* est ici plus ou moins synonyme de *grave*.
- Un **dépanneur** est une « épicerie de quartier ».
- **J'ai pris mes pattes** signifie « j'y suis allé à pied ».
- Il y a ici un verbe inconnu en France : **pogner**. Il a plusieurs sens, un peu comme le verbe *to get* en anglais. Par exemple, un automobiliste qui pratique le covoiturage et n'aura pas trouvé de passagers pour un trajet dira : « J'ai pas pogné personne. »
- Un autre verbe surprend les nouveaux venus : **garocher, se garocher**. Il signifie principalement « jeter, se jeter » ou « se placer à un autre endroit après un déplacement ».





- Être en maudit, c'est « être énervé, bouillir intérieurement ».
- Une *can* (à prononcer « *cane* ») est une « boîte de conserve ».
- Des *guenilles* sont des « torchons ».
- *Pantoute* signifie « pas du tout ».
- Un *ivressomètre* est l'appareil qui mesure l'alcoolémie.

Il existe enfin un supplément dans les phrases interrogatives : le *tu*. Il s'agit manifestement d'un mot qui vient confirmer le caractère interrogatif de la phrase et remplace plusieurs mots.

Par exemple, au lieu de dire : « Est-ce que l'on parle de la même chose ? », on dira : « On parle-tu de la même chose ? »

Autres exemples :

Est-ce que tu veux/Veux-tu [faire ceci] ? = « Tu veux-tu [faire ceci] ? »

Est-ce possible ? = « Ça se peut-tu ? »

Est-ce que cela vous dérange que je fasse un appel = « Ça vous dérange-tu que je fasse un appel ? »

Est-ce que ce spectacle était bon ? = « C'était-tu bon ? »

Est-ce qu'il fait chaud dehors ? = « Il fait-tu chaud dehors ? »

Enfin, les jurons n'ont rien à voir avec ceux que l'on rencontre en France. Au Québec, on n'utilise d'ailleurs pas les mots *jurons* et *jur*er mais *sacres* et *sacrer*.

Ces sacres sont, comme leur nom le laisse supposer, issus du vocabulaire religieux. Voici les principaux, avec leur prononciation entre parenthèses (lorsqu'elle est différente de celle que l'on connaît) :

- *Christ* (*crisse*) ;
- *Hostie* (*osti* ou *asti*, selon les cas) ;
- *Tabernacle* (*tabârnac*, *tabarnak*) ;
- *Calice* (*côliss*) ;
- *Calvaire*.

Pierre de Saint-Genest





Toutes les voix du monde (4)

Après le continent américain, après le continent asiatique, il est logique de regarder vers l'Afrique, zone d'influence traditionnelle de la langue française et aussi continent où vivent le plus grand nombre de francophones au monde. Pour cette raison d'ailleurs, nous diviserons notre approche en deux parties : l'Afrique du Nord, puis l'Afrique subsaharienne à laquelle s'ajouteront des îles de l'océan Indien (Madagascar, Maurice...). Commençons par le Maghreb où le statut de la langue française, pour différent qu'il soit d'un pays à l'autre, présente tout de même une similitude au moins quantitative. En effet, le français y est, tant au Maroc, en Tunisie, qu'en Algérie, langue seconde et dans chacun de ces pays, c'est peu ou prou la moitié de la population qui parle français.

Le Maroc fait partie de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie, qui regroupe quatre-vingts pays ou gouvernements dans le monde). Le pays compte trente-cinq millions d'habitants et on estime que 45 % de la population, soit seize millions de personnes, y parlent le français qui reste la langue de l'Administration et de l'enseignement supérieur. Au Salon du livre à Paris, en mars 2017, une nouvelle génération d'écrivains marocains était invitée d'honneur et une bonne trentaine d'auteurs y étaient présents : citons **Yasmine Chami** (*Mourir est un enchantement*, chez Actes Sud), **Abdellatif Laâbi** (*Petites lumières*, aux éditions La Différence), **Mahi Binebine** (*Le Fou du roi*, chez Stock), sans oublier, évidemment, **Tahar Ben Jelloun** (Prix Goncourt 1987 pour *La Nuit sacrée*, au Seuil) ni **Fouad Laroui** (*Une année chez les Français*, édité chez Julliard) ou encore **Leïla Slimani** (Prix Goncourt 2016 pour *Chanson douce*, chez Gallimard). L'écrivain **Mohamed Nedali** (*Évelyne ou le djihad ?*, aux éditions de l'Aube) raconte ainsi sa décision d'écrire





en français à partir de la lecture de *L'Étranger* de Camus : « J'ai eu le coup de foudre pour le livre, le français et la littérature [parce qu'] émerveillé par la simplicité et la beauté de ces phrases courtes » ; la littérature française l'a, dit-il, « libéré du joug de la vérité unique, de l'insoutenable poids des traditions, de la médiocrité et de la bêtise humaines » (*La Croix*, 4 août 2017).

La situation en Algérie est sensiblement différente. Le pays ne fait pas partie de l'OIF et la langue française n'y a pas de statut visible mais, paradoxalement, le français est en train de reconquérir le pays. Sur les quarante et un millions d'habitants, malgré l'absence de statistiques linguistiques (interdites pour des raisons internes au pays), on considère que plus de la moitié de la population parle français, soit environ vingt millions de personnes. L'Algérie nous a donné de magnifiques écrivains : **Assia Djebar**, élue à l'Académie française en 2005, **Yasmina Khadra**, ex-officier supérieur de l'armée de terre, qui nous déclare : « C'est transmettre l'émotion qui m'importe. Je pousse la langue française jusqu'à ses limites pour montrer qu'elle peut exprimer tout ce que je veux » (*Courrier international*, 10 juin 2009) et aussi : « La langue française m'a reconstruit. [...] Elle m'a toujours accompagné et je veux la mériter » (« La Grande Librairie », 24 septembre 2015). **Mohammed Dib** (Grand Prix de la francophonie de l'Académie française en 1994) assure : « Je me suis fait et découvert avec cette langue. » Le linguiste, professeur à l'université d'Alger, **Khaoula Taleb Ibrahim** nous résume la place du français : « Le français n'est plus ce butin de guerre, comme l'écrivait **Kateb Yacine**. Le rapport à la langue a changé. [...] En fait, le français est une langue étrangement algérienne » (*Libération*, 20 décembre 2012).

La Tunisie, qui fait partie de l'OIF, vient de vivre un psychodrame dans son rapport à la langue française. En effet, le ministre de l'Éducation, Néji Jalloul, a proposé en 2016 de faire de l'anglais la seconde langue du pays. Les réactions de refus des Tunisiens ont été tellement virulentes que la situation du français s'en est paradoxalement trouvée renforcée ! Il faut dire que la Tunisie compte près des deux tiers de la population qui parlent français, soit environ sept millions de personnes. Surtout, les Tunisiens ont pris conscience que le passage à





l'anglais éloignerait la Tunisie du monde francophone. Ce n'est pas un hasard si la Tunisie est le seul pays arabe à avoir réussi la transition démocratique ; par exemple, le voile intégral y est interdit (le niqab est interdit dans l'ensemble des pays francophones, y compris dans les pays musulmans, alors qu'il est autorisé dans l'ensemble des pays anglophones, y compris dans les pays non musulmans). Passer à l'anglais aurait rapproché la Tunisie des pays arabes « anglophones » du Proche-Orient, de leurs codes culturels, de leurs orientations géopolitiques, sensiblement éloignées des valeurs humanistes prônées par la francophonie. In fine, la Tunisie a réaffirmé son choix du français. N'oublions pas qu'**Habib Bourguiba**, le père de l'indépendance, fut l'un des chantres de la francophonie. La Tunisie nous a aussi offert de remarquables écrivains : **Azza Filali** (*Les Intranquilles*, éditions Elyzad), **Mohamed Lazghab** (*Le Printemps des délires*, aux éditions Atlas), **Ali Bécheur** (*Le Paradis des femmes*, chez Elyzad), ou encore **Yamen Manai** (Prix 2017 des Cinq Continents de la Francophonie pour son roman *L'Amas ardent*, chez Elyzad), etc.

Traits d'union entre la francophonie du Nord et la francophonie du Sud, les pays du Maghreb tiennent une place à la fois spécifique et dynamique dans l'univers francophone, représentant à eux seuls plus de quarante millions de locuteurs. Ils préfigurent aussi l'émergence d'une Afrique francophone subsaharienne, qui fera donc l'objet de notre prochain article.

(À suivre.)

Alain Sulmon

Délégation du Gard

À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.





Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Liban
L'Œuvre d'Orient et le Secrétariat général des écoles catholiques au Liban ont organisé à Beyrouth, les 12 et 13 avril, un colloque sur la francophonie. Signalements, en particulier, le témoignage de Mme Maha Majeed El Haïdar, universitaire et diplomate irakienne, docteur en histoire de Paris-IV Sorbonne : « Le français, langue d'émancipation ».

—
Suisse
Au 32^e Salon du livre de Genève (25-29 avril), le Prix du public a été décerné à Gaëlle Josse pour Une longue impatience (Noir sur Blanc, 2018, 190 p., 14 €); le prix Kourouma a récompensé Un océan, deux mers, trois continents, de Wilfried N'Sondé (Actes Sud, 2018, 272 p., 20 €).

• *Le Livre sur les quais aura lieu, du 31 août au 2 septembre, à Morges. L'Italie sera l'hôte d'honneur et Grasset l'éditeur invité.*
 • *Pour lutter contre l'invasion des anglicismes dans notre langue, l'association Défense du français a créé un*

lexique sur internet, qu'elle remet régulièrement à jour. À consulter sans modération!
 • *Dans l'une des chansons de leur nouvel album – Fidèles au poste –, Les Fils du facteur préconisent de chanter en français. Cette chanson s'intitule « Ch'suis pas américain ».*

—
Maroc
 • *Organisée avec le soutien de l'OIF* et de l'AUF*, la troisième Conférence des ministres francophones de l'Enseignement supérieur se tiendra le 22 juin à Marrakech. Thème : « Financement du numérique dans l'espace universitaire francophone ».*
 • *La FIPF* et l'AMEF* organisent à Agadir, du 24 au 28 juillet, le 4^e Congrès de la Commission du monde arabe. Thème : « Apprendre le français : un projet personnel, un projet de vie ».*

—
Canada
 • *C'est à Gatineau (Québec) que se tiendra le festival L'Outaouais en fête, du 22 au 25 juin.*
 • *Les 47^{es} Championnats du monde de scrabble franco-*

phone se disputeront du 13 au 20 juillet, à Mont-Tremblant (Québec).

• *La 44^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie se tiendra du 5 au 10 juillet, à Québec.*
 • *Le 71^e congrès organisé par l'ACELF*, à Moncton (Nouveau-Brunswick), du 27 au 29 septembre, aura pour thème : « Unissons nos forces. Pour notre langue, notre culture, notre diversité ».*

—
Belgique
 • *Le 6^e Congrès mondial de linguistique française se tiendra à l'université de Mons, du 9 au 13 juillet.*
 • *Le 33^e Festival international du film francophone de Namur se déroulera du 28 septembre au 5 octobre.*
 • *À lire dans Nouvelles de Flandre (n° 88) le dossier d'Anne-Françoise Counet : « L'Ukraine s'ouvre à l'Europe et à la francophonie ».*

—
France
 • *Le 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, le président de la République a annoncé que le château de Villers-*





Cotterêts serait restauré et deviendrait « *un laboratoire de la francophonie* ».

- Le colloque de l'AFLS* aura lieu du 27 au 29 juin, à l'université de Toulouse. Son thème ? - « Langue française : mise au point sur ses usages et ses utilisateurs. »

- Les Francofolies de La Rochelle auront lieu du 11 au 15 juillet.

- La 13^e Semaine acadienne se tiendra du 8 au 15 août à Courseulles-sur-Mer et autres lieux de la Côte de Nacre : huit jours de fête, en mémoire des soldats acadiens débarqués sur notre sol le 6 juin 1944.

- Le 11^e Festival du film francophone d'Angoulême aura lieu du 21 au 26 août.

- Les 35^{es} Francophonies en Limousin se tiendront du 26 septembre au 6 octobre.

- À lire ces études de Benjamin Boutin : *L'Élan de la francophonie [1] : une communauté de langue et de destin ; [2] : pour une ambition française* (Fondation pour l'innovation politique, 2018, 44 p. et 5 € chacune).

—
États-Unis

- La Louisiane (qui a le statut d'invité spécial de la Francophonie depuis 2006) a présenté sa candidature pour entrer à l'OIF*. Réponse pendant le XVII^e Sommet de la Fran-

cophonie (11-12 octobre), en Arménie.

- Le Congrès annuel de l'Association américaine des professeurs de français (AATF*) se tiendra, du 18 au 21 juillet, à la Martinique. Thème : « Créolité et environnement aux Antilles francophones ».

—
Portugal

L'APEF* organise, les 27 et 28 septembre, un colloque international à l'université de l'Algarve : « Langue et savoirs. Déclinaisons multidisciplinaires en français ».

—
Italie

Le colloque international « Fake news, rumeurs, intox... Stratégies et visées discursives de la désinformation » est organisé à l'université de Pise, les 4 et 5 octobre.

—
Grèce

L'Unesco a choisi Athènes comme « Capitale mondiale du livre », du 23 avril 2018 au 23 avril 2019.

—
Viêt Nam

En 2018, le Centre francophone de Dalat honore la francophonie et Alexandre Yersin. Le directeur de l'antenne de Dalat, Nicolas Leymonerie, souhaite que, chaque année, la fête de la francophonie associe la

mémoire de ce grand et généreux médecin.

—
« Choisir le français aujourd'hui dans les études et les métiers », tel était le thème de la XXVII^e Biennale de la langue française (du 14 au 16 septembre 2017), dont les actes sont désormais consultables en ligne. Son 7^e Colloque aura lieu, le 22 ou le 29 septembre, à Paris. Thème : « Les pratiques professionnelles du multilinguisme ».

Françoise Merle

*AATF

American Association of Teachers of French

*ACELF

Association canadienne d'éducation de langue française

*AFLS

Association for French Language Studies

*AIEF

Association internationale des études françaises

*AMEF

Association marocaine des enseignants de français

*APEF

Association portugaise des études françaises

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*FIPF

Fédération internationale des professeurs de français

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie



Les

langues

de

l'Europe



In varietate concordia

Le Brexit pourrait être officiel le 29 mars 2019. Pourquoi attendre pour mettre fin à une situation linguistique déplorable, pénalisant les citoyens européens non anglophones ?

L'anglais ne sera plus langue officielle d'aucun pays de l'UE : l'Irlande et Malte ne l'ont pas choisi. Si la situation est inédite, la suppression de l'anglais langue officielle est logique et n'a rien d'utopique – sinon au sens d'idéal à atteindre.

L'Europe avançait sans l'anglais avant l'adhésion du Royaume-Uni en 1973. Puis, durant une trentaine d'années, le français et l'allemand ont prédominé, avant que l'adhésion des pays de l'Est n'accélère l'usage généralisé de l'anglais par paresse, par soumission au modèle anglo-saxon, aussi par la volonté de zélés fonctionnaires.

Ce qui a été fait en quinze ans peut se défaire, la Commission européenne doit cesser d'ignorer **l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE** qui prohibe toute discrimination, notamment fondée sur la langue... : publier des appels d'offres, communiquer exclusivement en anglais, exiger l'anglais pour postuler à un emploi sera d'autant plus incongru quand il restera 1 % de locuteurs anglophones dans l'UE.

M. Daniel De Poli a adressé un courriel à la Direction générale « Ressources humaines et sécurité » de la Commission, dans lequel il s'étonne de constater que la procédure de sélection pour un poste de directeur pourrait avoir lieu en anglais :

« Ainsi, dès que ce pays quittera l'Union européenne, sa langue devra aussi partir... Après le 29 mars 2019, l'anglais aura moins de locuteurs de langue maternelle que le hongrois ou le slovaque.

*Travailler dans cette langue n'aura donc plus aucun sens. Et **serait une injustice scandaleuse vis-à-vis de l'Italie**, pays de soixante millions d'habitants, fondateur de l'UE [...]. Les Italiens ne l'accepteront pas¹. »*





M. De Poli a raison. L'ersatz d'anglais en vigueur est contraire aux valeurs fondatrices de l'Europe, oubliées à force de « *considérer la langue d'une manière bureaucratique, comme un moyen pratique pour communiquer, [ce qui signifie] passer à côté de l'essentiel...*² »

Le remplacer par l'italien sera un signe de vitalité ; une communauté de vingt-sept pays incapable d'imposer ses choix linguistiques en manquerait singulièrement !

Relevé également par M. De Poli, dans le document relatif au budget européen pour 2021-2027 publié le 2 mai : « *Les services de traduction et d'interprétation vers l'anglais ne seront pas touchés.* » Pourquoi continuer à faire payer aux citoyens européens des traductions vers une langue devenue obsolète dans l'UE ?

Parmi les familles linguistiques des langues de l'Europe, en choisir quatre qui seraient aussi langues pivots pour la traduction et l'interprétariat éviterait l'écueil de la langue pivot unique (et favoriserait l'intercompréhension).

Et si, comme l'espèrent les tenants du tout-anglais, l'Irlande ou Malte changent de langue officielle, eh bien ! qu'il reste... à sa place, sans servir de *lingua franca*.

« *L'Europe en version originale [...] fondée sur le principe d'égalité entre toutes les langues officielles [...], c'est aussi grâce à cette richesse linguistique que l'Union européenne peut faire entendre une autre voix dans le monde [...] car il s'agit là d'une condition essentielle de la citoyenneté européenne*². »

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe

1. Des actions sont en cours : <https://eraonlus.org/la-ue-discrimina-gli-italiani-anche-nelluso-della-lingua>.

2. Rapport de M. Michel Herbillon, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'UE sur la diversité linguistique - 2003.



Le

français

en

France



L'Académie

gardienne de la langue*

RISQUER v. tr. XVI^e siècle. Dérivé de *risque*.

1. Exposer, volontairement ou non, à un danger, à un péril ce que l'on possède, ce dont on dispose. *Risquer une grosse somme d'argent dans une affaire, au jeu. Risquer sa réputation, sa carrière.* [...] Expr. *Risquer le tout pour le tout*, prendre tous les risques pour tenter de sauver une situation désespérée (on dit aussi *Jouer, Tenter le tout pour le tout*). [...] Expr. proverbiale. *Qui ne risque rien n'a rien*.

Par ext. Placer quelqu'un dans une situation périlleuse, incertaine. *Il a risqué ses troupes d'élite dans l'offensive.* Surtout pron. *Il serait imprudent de se risquer seul dans ce quartier.* [...]

Par affaibl. Fam. En parlant d'une partie du corps. *Risquer un pied dans l'eau. Risquer le nez à la fenêtre*, s'y montrer rapidement. *Risquer un œil*, regarder furtivement.

2. S'engager dans une action dont on sait l'issue incertaine ; tenter quelque chose, en passant outre au danger. *Risquer un saut périlleux, risquer quelques pas sur la glace.* [...]

Par ext. Accomplir une chose tout en sachant qu'on peut être mal compris,

mal jugé, qu'on peut déplaire. *Risquer un regard, un sourire. Risquer un geste déplacé.* [...] Pron. *Se risquer à* (suivi d'un verbe à l'infinitif), avoir l'audace ou l'imprudence de. *Si je puis me risquer à formuler un avis.*

3. Encourir un dommage, une sanction ou un mal. *Risquer une entorse, une indigestion. Risquer une peine de prison, risquer la prison.* [...] À force de mentir, vous risquez qu'on ne vous croie plus. *Risquer le renvoi. Qu'est-ce qu'il risque ?* se dit d'une personne dont on pense qu'elle n'a rien à redouter ni à perdre dans une entreprise. Par ext. *Ce restaurant risque la fermeture administrative.* [...]

Intrans. *Il risque de s'attirer des ennuis. Votre absence risque de faire jaser.* [...] Impers. *Il risque de pleuvoir.*

Par affaibl. Fam. Pour parler de ce que l'on juge contrariant. *Attendons un peu, il risque de ne pas être tout à fait prêt.*

On veillera à réserver cet emploi aux cas où l'on fait référence à une éventualité défavorable. Ainsi, on ne dira pas « S'il travaille bien, il risque de réussir son examen », mais S'il travaille bien, il a des chances de réussir son examen.

* Extraits du fascicule RIME à SABÉISME (28 décembre 2017) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet.





Mots en péril

AFFOUILLER : v. tr. **1.** Géologie – Attaquer en creusant et comme en fouillant (le sol, la base d'une roche, etc.) **2.** En parlant du poisson, remuer le fond de l'eau en cherchant la nourriture. **3.** En parlant du travail du sculpteur, creuser plus profondément et plus finement. Au figuré, approfondir une chose pour en détailler la richesse :

« *Le thème unique est repris, orné, affouillé par le solo.* » (La Laurencie, 1861-1930.)

DIFFICULTUEUX : adj. Qui cause des difficultés à autrui, qui est enclin à les faire naître.

« *Des difficultés ! oh ! ma comtesse n'est point difficultueuse.* » (Lesage.)

DONNER DANS LE GODAN : express. Croire à un mensonge, être crédule à tort.

« *Quand j'y pense, fallait-il que je fusse loffe¹ pour donner dans un godan pareil.* » (Mémoires de Vidocq.)

ÉRÉTHISME : n. m. Excitation anormale.

« *Érétisme cérébral. Ce changement d'habitudes réveillant l'érétisme nerveux que le café et les émotions du procès portaient à son comble.* » (Proust.)

OBLIVIEUX : adj. **1.** Qui provoque l'oubli. **2.** Relatif au Léthé, le fleuve de l'éternel oubli.

« *Il faudra donc quitter ce beau rivage,
Pour m'en aller aux bords oblivieux,
Terme éternel d'un rapide voyage.* » (P. Lebrun, 1785-1873.)

Gilles Fau

Délégation du Lot

1. « Bête, niais, imbécile » en argot du XIX^e siècle.





Acceptions et mots nouveaux*

ART DU RUBAN Forme abrégée : **RUBAN** (pour *tape art*) : Forme d'art urbain qui consiste à réaliser des œuvres, des installations ou des performances avec du ruban.

COLLECTIF (pour *crew*) : Groupe de graffeurs qui collaborent ou ont la même approche de leur pratique.

Note :

1. Les initiales d'un collectif peuvent figurer à côté de la griffe de chaque graffeur du groupe.
2. Le terme *collectif* est également employé dans d'autres pratiques et disciplines artistiques.

DÉGRAFFITAGE (pour *buffing*) : Action d'effacer ou de recouvrir des graffitis ou d'autres types d'inscriptions murales sans dégrader leur support.

Note : Le dégraffitage relève soit d'une opération de nettoyage, soit d'une démarche artistique.

GÂCHEUR, -EUSE (pour *toy*) : Graffeur qui est inexpérimenté ou qui se montre

malveillant à l'égard de ses pairs, par exemple en recouvrant un graffiti existant.

GRIFFE (pour *hand-style, handstyle*) : Signature ou style calligraphique propre à un graffeur.

JOUTE (pour *battle*) : Compétition de chant, de danse, de slam ou d'art oratoire arbitrée par un jury.

RECONSTITUEUR, -EUSE (pour *reenactor*) : Personne qui organise une reconstitution historique ou qui y participe, en costume d'époque.

SGRAFFITE (pour *scratching*) : Pratique qui consiste à creuser, à gratter ou à inciser une surface afin de créer un graffiti ; par extension, graffiti ainsi obtenu.

Note : On trouve aussi le terme *sgraffiti*.

TRICOT URBAIN (pour *urban knitting, yarn bombing*) : Forme d'art urbain qui consiste à habiller de pièces tricotées ou crochétées des éléments du mobilier ou du paysage urbains.

* Extraits de « Vocabulaire de la culture », publié au *Journal officiel* le 19 avril 2018. Les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site *France Terme*.





De dictionnaires en dictionnaires

PIKENIKE ?

« L'orthographe *pique-nique*, avec un trait d'union, est vicieuse, puisque le sens n'est pas *piquer la nique* (le mot étant anglais). Il faudrait supprimer le trait d'union, et écrire *piquenique*, et mieux *pikenike*. » À qui doit-on cette remarque ? À Émile Littré, qui la formule explicitement à la fin de l'article qu'il consacre au sympathique *pique-nique*.

Pourquoi Littré, si attentif à la belle langue française, insiste-t-il pour réformer l'orthographe du mot *pique-nique*, en souhaitant l'insertion de cette lettre, le *k* « servant à noter une consonne occlusive sourde vélaire » soulignent, impitoyables, les linguistes ? Lettre très présente dans les mots anglo-saxons, ajoutent-ils.

En vérité, l'explication coule de source claire pour Littré, *pique-nique* représente en effet à ses yeux et à ses oreilles un emprunt à la langue de Shakespeare : il vient de l'anglais *pick nick*, « de *to pick*, saisir, prendre, et *nick*, point, instant. Cette étymologie dispense de toutes les étymologies qui ont été faites sur *pique-nique* ». On ne peut être plus affirmatif !

Il est vrai que les étymologies fantaisistes n'ont pas manqué, au point que Pierre Larousse, après avoir d'emblée déclaré ce mot « d'origine obscure », consigne immédiatement l'une d'entre elles parmi les plus farfelues : « Le Duchat dit qu'un repas à *pique-nique* pourrait s'être dit, originairement d'un repas fait dans un village nommé *Pique-Nique*, où chacun avait coutume de payer son écot. » Et Larousse de se délecter à citer plus longuement Jacob Le Duchat, annotateur au XVIII^e siècle de Rabelais, ne serait-ce que pour mieux le railler. « Peut-être aussi que *pique-nique* vient de l'allemand *es beichtet nicht* », insiste Le Duchat :





« J'ai opinion que quelque Allemand avait été mené à Paris chez quelque traiteur, où, après avoir fait bonne chère pour son écot, il se sera exprimé de la sorte dans sa langue pour dire qu'il ne plaignait pas son argent, et que de là les Français, par corruption de ces mots allemands auront appelé *pique-nique* tous les repas où chacun paye son écot. ». Larousse n'a pas tort en concluant : « Il n'est pas nécessaire de discuter pareilles fantaisies. »

En réalité, rappelons que « prendre à pique-nique » un repas a d'abord désigné en effet celui où chacun paie sa part ou bien apporte un plat, avant d'être synonyme du repas champêtre pris sur l'herbe. Il convient ensuite de souligner que *pique-nique* a bien été construit au XVII^e sur le modèle de « pique-assiette », la personne se faisant habituellement inviter pour se restaurer sans bourse délier. La « nique », apparue en français dès la fin du XIII^e siècle, représentait de fait « une chose sans valeur », d'où le repas « à la pique-nique », bien éloigné du grand déjeuner d'apparat...

Ce mot plut aux Anglais qui l'empruntèrent d'autant plus facilement que, comme le souligne Littré, « *to pick a nick* » désignait le fait de « saisir un instant ». Beau moment à saisir effectivement qu'un repas sur l'herbe, sens que prit le mot en Angleterre et qui fut adopté ensuite en France. « On a écrit aussi *pic-nic* », signale Littré, favorable au démarquage anglicisé du mot et tout heureux d'en trouver trace chez le poète chansonnier Charles-François Pannard. « *D'amitié, je te conjure, Formons un pic-nic* » !

Eh bien, une fois n'est pas coutume, nous ne « pikenikerons » pas comme le souhaitait Littré et, au banquet des mots imagés, on préférera le *pique-nique*. Et surtout, signalé par La Bruyère et repris par Larousse, arrière

l'avare qui « *s'il fait chez lui un pique-nique, met en réserve une partie de tout ce qu'on lui a apporté* » !

Jean Pruvost

CEST BIEN JOLI LES « IQUE »,
LES « IC » ET LES « IK », MAIS
QUEST-CE QU'ON MANGE ?





Les mots en famille

Canicule aux Canaries

Avec l'été, revient le temps des grandes chaleurs, mais d'où nous vient cette **canicule**? Une histoire de chien ! Depuis Argos, le chien d'Ulysse, en passant par Milou, Idéfix, Rantanplan et bien d'autres, les chiens accompagnent l'homme !

Dans l'Antiquité, les marins se guidaient la nuit sur les étoiles. En latin, *canicula*, « petite chienne », diminutif de *canis*, désignait Sirius, étoile principale de la **constellation du Grand Chien**. Les Anciens pensaient qu'il existait un lien entre l'apparition de cette étoile et les grandes chaleurs de l'été.

La canicule s'accompagne aussi d'une absence d'air et de vent. Pour les marins, c'est alors le **calme** plat. Qui imaginerait que la chaleur se cache dans l'adjectif *calme*? Du grec *kauma*, ce mot exprime l'idée d'une forte chaleur. On comprend mieux le besoin de **chômer**, du catalan *caumar*, « se reposer par forte chaleur ».

Après le calme, vient la tempête ! Après les chaleurs **torrides** viennent les orages et les pluies **torrentielles** ! *Torride*, du latin *torridus*, veut dire « à sec », idée qu'on retrouve dans **torréfier**. Ainsi, un **torrent** désignait au début un cours d'eau souvent à sec !

Associé à l'idée de chutes d'eau ou de cascades, l'adjectif *torrentiel* en est arrivé à signifier diamétralement le contraire de ce que voulait dire le mot *torrent* à l'origine.

Le chien continue d'être présent lors des orages qui génèrent un **temps de chien**. Les marins doivent alors essuyer un **coup de chien** ; quant à celui qui n'a pas le pied marin, il sera **malade comme un chien** !

Mais où peut-on aller chercher un peu de fraîcheur ? Au bord de la mer, aux **Canaries**, ou sur la cime du **Canigou** ? Faisons un peu de toponymie et découvrons l'origine de ces deux noms de lieux !





Les Canaries tirent leur nom de *Canariae Insulae*, « **Îles aux Chiens** ». Les premiers explorateurs de l'archipel auraient découvert de grands chiens sauvages, en latin, *canes*, à moins qu'il ne s'agisse des phoques, appelés « **chiens de mer** ».

Le chien aurait-il encore son mot à dire sur la cime du Canigou ? Rien n'est moins sûr. Si certains y voient **cani**, le « **chien** » suivi de *jugum*, le « sommet » en forme de **croc de chien**, d'autres pensent plutôt à *canum*, « blanc », le sommet enneigé.

Une racine pré-indo-européenne pourrait aussi donner une autre explication : *kan*, le « sommet rocheux », et *konos* en grec désigneraient un « sommet en coin ».

Puisque nous n'avons pas la certitude que le chien du Canigou puisse nous apporter la fraîcheur, allons vers la constellation de la Petite Ourse. À l'époque d'Aristote, on voyait la Terre comme une sphère symétrique, avec un pôle de part et d'autre de l'équateur.

Pour se souvenir des noms des deux pôles, les savants grecs se sont inspirés des étoiles. Ils ont donné au pôle Nord le nom d'« Arctique », du grec *arktos*, « ours », en référence à la constellation de la Petite Ourse, dont la plus brillante étoile, **Ursa Minor**, indique le Nord céleste. En toute logique, ils ont donné le nom d'« anti-arktos » au pôle Sud, devenu Antarctique.

Cet été, vous aurez donc le choix, soit supporter la chaleur avec nos amis les chiens, surtout si vous mangez un **chien chaud**, c'est-à-dire un **hot dog**, soit vous réfugier auprès des ours pour bénéficier d'une fraîcheur polaire.

Un ours peut encore cacher un chien ! Un mythe, selon lequel la constellation ne serait pas une ourse mais un chien, a conduit à nommer parfois l'Étoile polaire « **cynosure** », « queue du chien ».

Cet été, prenez donc garde au chien, *cave canem* ! Bonnes vacances !

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine





Aux grands maux... les grands remèdes !

Et aux grands remèdes, les mots pour les bien nommer *(suite et fin)*.

Il reste encore à répertorier tous les **topiques**, médicaments à action locale : le **cataplasme** est un topique de la consistance d'une bouillie épaisse, formé le plus souvent de farine de lin (liniment) ou de fécule de pomme de terre, ou encore d'argile verte. Le cataplasme, comme les variantes suivantes, est appliqué sur la peau pour le traitement des affections cutanées. Le **sinapisme** est un cataplasme ou emplâtre, à base de moutarde ; il est destiné à produire la rubéfaction ou la révulsion cutanée. L'**emplâtre** est un médicament externe se ramollissant légèrement à une chaleur douce et devenant alors adhérent. Le **baume** est une préparation aromatique à base de substance résineuse naturelle, destinée aux onctions, entrant dans la composition de certaines pommades, utilisée comme résolutif, analgésique, etc. Le **liniment** est un topique onctueux, dont on se sert pour enduire et frictionner la peau ; il est plus épais que le baume et moins épais que l'onguent. L'**onguent** est de consistance pâteuse, appliqué sur la peau avec ou sans friction ; il se liquéfie à la chaleur du corps ; à la différence de la pommade dont la consistance est plus molle, l'onguent comporte dans son excipient des substances résineuses (*cf.* baume). Le **rigollot** (de Paul-Jean Rigollot, nom de son inventeur, en 1866) est un cataplasme en papier sinapisé, à base de farine de moutarde noire déshuilée. Une **pommade** (de l'italien *pomata*, « cosmétique à base de pomme ») est une préparation molle, onctueuse, comportant un excipient gras et destinée à l'usage externe. La **crème**, d'usage externe analogue, comporte une





proportion d'eau plus importante que celle de la pommade ; sa consistance est moins grasse. Le **timbre transdermique** ou « *patch* » (en anglais) est une plaque, un timbre, généralement imperméable. La face interne, à coller sur les téguments, est imprégnée d'une substance active, destinée à une imprégnation progressive à travers la peau.

Autres topiques

Gouttes, nasales, auriculaires ou oculaires : leur principe actif est généralement dilué dans l'eau distillée. Le **collyre**, primitivement solide, est habituellement liquide, destiné à être appliqué sur la conjonctive, muqueuse externe des globes oculaires. Certains collyres de consistance pâteuse sont alors dénommés **pommades ophtalmiques**. Le **collutoire** est un médicament liquide, destiné à agir sur les gencives, les parois de la cavité buccale ou la gorge. Enfin, l'**aérosol** ou « *spray* », émulsion de très fines gouttelettes, est surtout utilisé dans les affections de la gorge, du nez ou des sinus.

Quant au (**médicament**) **générique**, il s'agit d'un médicament qui a la même composition qualitative et quantitative en principes actifs, et dont la bioéquivalence avec la spécialité de référence est démontrée par des études de biodisponibilité appropriées ; il peut prendre une forme différente et contenir des excipients autres que ceux du médicament d'origine.

Toutes ces différentes appellations regroupent environ 13 000 médicaments commercialisés en France !

Diafoirus et Monsieur Purgon n'en demandaient pas tant ! En 2018, il ne devrait plus y avoir de malade imaginaire (et pourtant...).



François Delarue





Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. BRETTE

- A. Supérieure hiérarchique de la soubrette.
- B. Mauvaise épée.
- C. Longue épée (XVI^e et XVII^e siècles).

2. BRONZEUR

- A. Plagiste de type actif.
- B. Collectionneur de bronzes.
- C. Ouvrier fondeur de bronzes.

3. BROUSSIN

- A. Brousse de brebis lyophilisée.
- B. Excroissance anormale sur un tronc d'arbre.
- C. Fromage accompagnateur du pain et du vin, dans la tradition biblique.

Jean Laquerbe

* Réponses : 1. C. 2. B. 3. B.

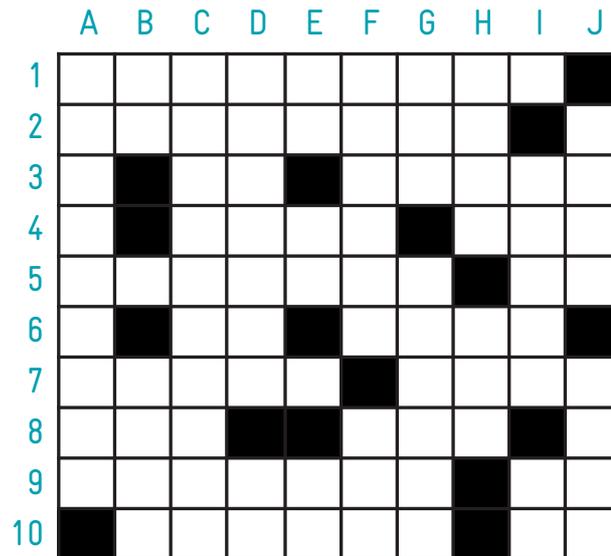
Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.





Mots croisés de Melchior



Jeux

1. Outre-Rhin.
 2. Bordée par le Danube.
 3. Lettre grecque. Pas extra.
 4. Dieu coquin. Pronom très personnel.
 5. Migrants. Précèdent les coutumes.
 6. Très bonne note inversée.
Vient derrière.
 7. Double d'une personne très bousculé. Rhéteur fameux.
 8. Moitié de bonne d'enfant.
Permet de survivre.
 9. Elles se multiplient en adoptant des lois différentes. Brillait à Alexandrie.
 10. Terre des Pyramides.
Commune de Seine-Maritime.
- A. On y tange beaucoup.
 - B. Saint normand. Étable de porcs.
 - C. Jardin parisien, palais, pays.
 - D. Ils sont sept, situés entre le golfe Persique et le golfe d'Oman.
Cœur de Troyen.
 - E. Possessif. Note renversée.
Phonétiquement une fille.
 - F. Parfumés comme un pastis.
Trois fois renversé.
 - G. Alcool anglais. Lieu de naissance du coucou, selon Orson Welles.
 - H. Précis. Diminutif pour Adjani et une reine de Castille.
 - I. Souvent bornée. Fut une île.
 - J. Connais. Serre bien fort.





Contre l'écriture inclusive (*fin*)

II. Questions impertinentes

Ces quelques questions sont destinées aux promoteurs de ce que l'on appelle « l'écriture inclusive ».

Lecture

Un texte, qu'il soit composé de mots ou de caractères, doit pouvoir être aisément lu à haute voix par ceux qui ont appris à lire ces mots ou ces caractères. Comment lire les mots « inclusifs » ?

Poésie

On pourra faire rimer *tou·tes les habitant·es*
sont part·ies content·es
 (ce qui sera une nouveauté poétique)
 mais comment faire rimer *tou·tes les habitant·es*
s'en vont en chantant ?

Pronoms

Pour la 3^e personne nous avons *il, elle, ils, elles*.

Que faire pour les 1^{re} et 2^e personnes ?

Les pronoms *on* et *qui* « affirmatifs » peuvent être utilisés pour désigner une ou plusieurs personnes de sexe masculin ou/et de sexe féminin ; par quoi faudrait-il les remplacer si l'on veut préciser qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme ou d'un groupe composé uniquement d'hommes ou uniquement de femmes, ou à la fois d'hommes et de femmes ?

Qu'en serait-il de « ... *on* ? » et de « *qui*... ? » interrogatifs ?

Si l'on interroge, c'est qu'on ne sait pas !

Mots en *-ux*

Les époux désignent généralement un couple composé d'un homme et d'une femme. Comment montrer qu'il y a un homme et une femme ?

Et comme les jeunes époux sont heureux, il conviendra de s'occuper aussi de l'adjectif ; comment combiner *heureux* et *heureuses* ?





Même question pour les *jumeaux* quand il y a une fille et un garçon ?

Mots féminins en -e ou en -é

Certains mot se terminant au singulier par *e* ou par *é* sont féminins : *recrue, victime, personnalité, divinité*, etc. Comment indiquer que, parmi ces recrues ou ces personnalités, il peut y avoir des hommes ?

Mots masculins en -e

Un disciple, un philosophe peut être *une* femme.

Une femme est *un* être humain. Comment « féminiser » ces mots ?

J'ai l'habitude d'appeler « Maître » mon avocate ; devrais-je changer mon habitude (ou quitter mon avocate pour un avocat) ?

Mots en -e identiques au masculin et au féminin

L'élève peut être une fille ou un garçon. Comment indiquer que dans un groupe d'élèves il y a à la fois des garçons et des filles ?

Même question pour *malade*, etc.

Réciprocité

Si l'on veut qu'à chaque mot désignant un homme corresponde un mot de la même famille (ou une terminaison) désignant un femme, il serait logique qu'à chaque mot désignant une femme corresponde un mot de la même famille (ou une terminaison) désignant un homme.

On connaît *maître* comme masculin de *maîtresse* quand on parle de l'école. Quand on parle de relations galantes on donne un autre sens à *maîtresse*. Quel sera le mot dérivé de *maîtresse* qu'utilisera M. X pour parler de l'amant de sa femme ?

Cas particuliers

Un *péripatéticien* est un disciple d'Aristote ; une *péripatéticienne* ne s'intéresse généralement pas uniquement à la philosophie.

L'homme préhistorique

À l'époque préhistorique, il devait déjà y avoir des personnes de sexe féminin. Faudrait-il désormais parler *des hommes et des femmes préhistoriques* ?

Et au lieu d'*Homo sapiens* devrait-on dire *Homines et Feminae sapientes* ?

Un de mes professeurs de droit disait : « *En matière juridique, homme est un terme qui embrasse la femme* » (sans être accusé de harcèlement sexuel !).





Animaux

Les défenseurs des droits des animaux parlant des chevaux devront donc préciser s'il s'agit d'*étalons*, de *hongres*, de *juments*, de *poulains* ou de *pouliches* (sauf si l'on parle de « chevaux de bois ») ; mêmes précisions à apporter pour les *boucs*, *chèvres*, *chevreaux*, *chevrettes* (sauf si l'on parle du « bouc émissaire ») et pour les *béliers*, *moutons*, *brebis*, *agneaux* et *agnelles* (sauf si l'on parle des « moutons de Panurge »).
Un dauphin peut être *une* femelle, *une* baleine peut être *un* mâle.

Philippe Jullian-Gaufrès

« de » ou pas « de » ?



« ... Une observation, la bonne règle veut qu'on n'emploie point la particule lorsqu'on ne fait pas précéder le nom de *Monsieur*, *Madame*, *Mademoiselle*, ou du prénom. Ainsi, on dirait de toi *Mme de C.*, ou *Lou de C.*, mais *la jolie*, *la merveilleuse C.* Il n'y a d'exception à cette règle que pour les noms d'une ou deux syllabes commençant par une voyelle. Ex. : *les d'O.* famille, *je crois*, *normande*, ou bien *d'Assas* comme dans le cri fameux : *À moi, d'Assas, voilà l'ennemi !* Mais on doit dire : *les Bourbon*, *les Coligny*, *les Pierrefeu*, *les Morville*. Tu ne m'en veux pas ? »

Il s'agit d'une lettre du 28 janvier 1914, signée Gui., c'est-à-dire Guillaume Apollinaire, et adressée à la comtesse Louise de Pillot de Coligny-Châtillon, la fameuse Lou qui lui inspira tant de poèmes. Je passe sur la suite de la missive, qui serait à censurer !

Éveline Toillon





L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

intercession n. f. Au sens courant, « action d'intercéder » : **l'intercession du maire a permis d'éviter un drame**. Le rapport avec le verbe justifie évidemment l'orthographe du substantif, et empêche de tomber dans les pièges de l'homonymie (une *intersession* est une période séparant deux *sessions* d'une assemblée).

serre n. f. **Visiter les serres de la porte d'Auteuil, qui accueillent des espèces animales et végétales rares**. Une serre est une construction à parois translucides ou transparentes, selon les nécessités, où l'on met à l'abri des rigueurs atmosphériques des végétaux exotiques ou fragiles, des semis délicats. « Mettre à l'abri », « mettre en lieu sûr », et aussi « ranger », « remiser », cela s'exprime également par le verbe *serrer* : **serrer les vêtements d'hiver dans l'armoire, serrer des outils dans le garage, serrer ses économies dans un coffret...** L'orthographe de *serre* découle de cela.

têt n. m. Ce mot polysème est surtout connu au sens de « petite coupelle en terre réfractaire employée pour la calcination ou l'oxydation de certaines substances ». Comme pour un certain nombre de mots français, l'accent circonflexe est dû à la disparition du *s* de l'ancien français *test*, « coque, coquille dure, carapace » et « petit pot ».

Jean-Pierre Colignon





Nous l'écrivions jadis

Dans *Défense de la langue française* (n° 6, avril 1960).

Quelques lignes sur le grammairien René Georgin (1888-1978), tirées du texte anonyme intitulé « À travers les articles sur le langage ».

La correction administrative. – C'est le sujet que traitait notre patron et ami René Georgin dans sa chronique du langage du 12 janvier dernier à la *Dépêche du Midi*. Répondant à un lecteur qui faisait scrupule d'écrire « informer que », l'auteur du *Langage de l'administration et des affaires*¹ rappelait que, si la préposition *de* est nécessaire pour relier le verbe *informer* à son complément lorsque celui-ci est un nom ou un pronom, la conjonction *que* suffit à établir la liaison lorsque le complément est une proposition subordonnée. *Informer* équivaut en effet à *apprendre, aviser, faire connaître*, qui se construisent correctement avec *que*.

« *Il en va de même pour d'autres verbes qui exigent de devant un nom ou un pronom, tels que se plaindre, se féliciter, se réjouir, se souvenir, rendre compte, s'étonner, mais qui rejettent cette préposition s'ils sont complétés par une subordonnée. Je me plains que, je me souviens que, je me réjouis que, je vous rends compte que sont des tours logiques et parfaitement acceptables.* »

Dans la même chronique, René Georgin étudiait la nuance entre *bien vouloir* et *vouloir bien*. *Bien vouloir* est plus aimable et fait appel à la bonne volonté. Le tour convient de subordonné à supérieur. Dans l'autre sens, *vouloir bien*, plus impérieux, équivaut à un ordre.

1. Les Éditions sociales françaises, 17, rue Viète, Paris-XVII^e.

NDLR : cet ouvrage, publié en 1954 et réédité plusieurs fois (226 p.), peut être acheté d'occasion sur l'internet.



Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de *gras(se)*

Faire ses choux gras
(de quelque chose)

Profiter financièrement de quelque chose, en tirer un profit très avantageux. Au sens élargi, exploiter moralement, intellectuellement, une conjoncture, une situation :

« *L'opposition allait faire ses choux gras des déclarations maladroites du Premier ministre.* » ; « *Quoi qu'il en soit, Dufailli en faisait ses choux gras.* » (Vidocq, *Mémoires*, 1828.)

Tuer le veau gras

Organiser un grand repas en l'honneur de quelqu'un. L'expression vient de la Bible, de la parabole du fils prodigue :

« *Amenez le veau gras, et tuez-le. Mangeons et réjouissons-nous, car mon fils que voici était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé.* » (Luc, XV, 23-24.)

Gras-fondu

Nom commun masculin désignant une affection propre aux chevaux : une inflammation du bas-ventre provoquant une diarrhée qui s'accompagne d'un amaigrissement prononcé.

« *Deux bons chevaux normands mouraient de gras-fondu dans l'écurie de l'hôtel.* »

(Balzac, *La Maison du Chat-qui-pelote*, 1830.)

Le gras de/du...

La partie charnue du corps ou de quelque chose : le gras du bras, de la cuisse, de la main, des fesses, du mollet, du pouce...

« *Le jour que je me suis marié, la mienne [ma femme] se faisait déjà pincer le gras par le cousin de mon beau-frère, un nommé Gustave.* » (Marcel Aymé, *La Rue sans nom*, 1930.)

Faire la grasse matinée

Dormir tard dans la matinée, se lever tard, paresser au lit...

« *Elle se levait la première, et, comme nous faisons la grasse matinée, elle nous apportait le petit déjeuner au lit.* »

(Sartre, *Huis clos*, 1944.)

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Des *bas* ?... Des *Haut(s)* ?... Débats !

Sauf pour le **Bas-Rhin** et l'ex - **Basse-Normandie**, le mot *bas* a été exclu de la géographie politique et administrative... Depuis des lustres, il n'y a plus de « Basses-Alpes », de « Basses-Pyrénées », dénominations estimées dévalorisantes, dépréciatives, par les populations locales et leurs représentants... Place aux **Alpes-de-Haute-Provence** et aux **Pyrénées-Atlantiques** !

Les ouvrages de référence continuent, en principe, d'entériner la minuscule à *bas* (et à *haut*) dans les désignations purement géographiques ayant ou non parmi leurs éléments le nom d'un cours d'eau : on persévère à écrire **le bas Nil** et **le haut Nil** aussi bien pour les régions que baigne le fleuve que pour le fleuve lui-même en son cours inférieur et supérieur. Il n'est pas illicite, toutefois, d'estimer qu'écrire **le Haut-Nil**, ou **le Haut Nil**, pour désigner le bassin du fleuve en sa partie amont serait logique... De même, en France, on pourrait juger rationnel d'écrire **la haute Garonne** pour le fleuve, **la Haute Garonne** pour son bassin supérieur et, bien sûr, **la Haute-Garonne** pour le département dont Toulouse est le chef-lieu.

Nombre de dictionnaires écrivent : **un bas Breton**, **des bas Bretons**, pour désigner un ou des natifs et – ou – habitants de **la basse Bretagne**... Si l'on met deux majuscules au gentilé substantif *Néo-Zélandais* parce que *Nouvelle-Zélande*, entité politique, en prend deux, il restera normal de n'en mettre qu'une à **bas Breton**, lui aussi gentilé substantif, tant qu'on écrira **basse Bretagne** avec une seule capitale. Mais, puisque l'on a chassé *bas(se)* de la toponymie politique et administrative, il n'y aura jamais d'entité nommée – avec deux capitales et un trait d'union : « **la**

Basse-Bretagne », et dont le gentilé substantif serait par conséquent « **Bas-Breton(s)** » !

Toutefois, imagine-t-on que l'on puisse alors écrire : « **Un bas Breton conversait avec un Bas-Rhinois et un Haut-Marnais** » !? Toute la Bretagne, bonnets rouges sortis et Gwenn ha Du [= le drapeau breton : « le Blanc et Noir »] haut brandi, trouverait cela choquant, voire plus... Il y aurait beaucoup plus de « *Oh !* » indignés que de « *Bah...* » indifférents. Il faut préférer **Bas-Breton, Bas-Bretons, Bas-Bretonne, Bas-Bretonnes** – et non « basses Bretonnes » ! –, ou au moins, sans trait d'union : **Bas Breton(s), Bas Bretonne(s)**, en continuant de réserver strictement le trait d'union aux circonscriptions administratives, aux entités politiques, et à leurs dérivés : **des Haut-Pyrénéens, les Haut-Saônoises...**

Au sens de « tardif (-ive) », « qui est le plus proche de nous », *bas(se)* s'écrit sans majuscule, et il en est de même pour *haut(-e)* au sens de « ancien(ne) », « le plus éloigné(e) de nous » : **le bas Moyen Âge, dès la plus haute antiquité** (en principe, minuscule à *antiquité* dans les expressions de ce type, où le mot est considéré comme un nom commun... mais il y a débat), **le haut Moyen Âge...** L'orthographe est figée – deux majuscules et un trait d'union – pour le nom propre historique **le Bas-Empire [romain]**.

... Par ailleurs, on note l'emploi courant de l'antonomase **Haute Assemblée** pour désigner le Sénat, mais il faut assurément chercher avec opiniâtreté pour découvrir la locution **Basse Assemblée**, qui pourtant est licite et désigne sans malice ni malveillance l'Assemblée nationale...

Jean-Pierre Colignon

NDLR : Jean-Pierre Colignon vient de terminer un dictionnaire orthotypographique, qui sera publié, par le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes de Paris (CFPJ), avant la fin du mois de septembre.

Courrier des internautes

Question : *Y a-t-il une différence entre emplir... et remplir un verre ?*

Réponse : En langage courant, probablement pas. Nous abusons des préfixes *re-, ré-, r-*. On trouve de plus en plus souvent *rentrer, rapporter, rajouter, retrouver, racheter, ramener, se rapprocher...* quand suffiraient **entrer, apporter, ajouter, trouver, acheter, amener, s'approcher...**

Question : *On peut tout de même dire, par exemple, que les points de vue de deux personnes se sont rapprochés ?*

Réponse : Bien sûr. On doit veiller, pour ces verbes, à ne pas tomber d'un excès dans l'autre.

Mais une difficulté vient de ce que les dictionnaires se contredisent parfois. On lit dans celui de l'Académie française : « *On remplit un verre à ras bord, mais on peut emplir un verre à moitié seulement.* » Or, pour le Grand Robert et le Larousse, *emplir* vaut « *rendre plein* » ; et cet adjectif signifie « *Qui contient toute la quantité qu'il peut contenir* » pour le premier, « *Qui est tout à fait rempli de* » pour le second !

Prenons *retrouver*. Tous les dictionnaires, je crois, attestent à juste titre son sens « *trouver ce qu'on a perdu* », y compris lorsqu'il s'agit d'un être vivant. Toutefois, quand des policiers *retrouvent* un véhicule volé, ce n'est pas à eux qu'il a été dérobé ! Si mon chien s'est enfui, je ne vois donc pas d'inconvénient à ce qu'on me dise qu'on l'a *trouvé* à tel endroit. Mais apprendre qu'il a été *retrouvé* me réjouira tout autant !

Rajouter me paraît plus clairement condamnable dans beaucoup de cas. Certains n'utilisent plus du tout **ajouter** : on « *rajoute* » une rallonge à la table, une phrase à une chanson, du poivre à un plat, une complication à une autre... Faut-il... ajouter d'autres exemples aussi contestables ?

André Choplin



De bonnes raisons...

La langue française a tort !¹ Tous les torts. Depuis plus de trente ans que je m'intéresse au sort de cette malheureuse, j'ai tout entendu à son sujet. D'abord, elle était élitiste, en raison des particularités de son orthographe, sources d'échec scolaire et d'exclusion. Elle était également autoritaire et jacobine, elle avait servi à mépriser et écraser les langues locales. Par la même occasion, elle avait été colonialiste. Et de toute façon objet d'un ridicule chauvinisme. Les bons esprits ricanait en surnommant Jacques Toubon, promoteur de la très raisonnable loi de 1994 qui porte son nom, « Mr Allgood ». Elle était le bastion du purisme, du passéisme et du conservatisme.

En un mot : ringarde. L'adjectif *ringard-e*, dans ce pays, est une massue servant à discréditer sans se donner la peine d'argumenter. Un parti obscur, sans contours, sans doctrine, mais sûr de lui et très efficace dans de nombreux médias, s'activait à la traîner vers l'échafaud comme une pauvre vieille comtesse du Barry.

La voilà donc, depuis quelques années maintenant, déclarée sexiste. Elle « véhicule » (terme maudit) des « stéréotypes » (autre terme maudit). Dans un essai d'une réjouissante alacrité, *La guerre au français* (éditions du Cerf), M^{me} Marie-Hélène Verdier fait litière de la féminisation des fonctions et titres, ainsi que de la grotesque écriture dite « inclusive », reprenant en cela les observations de l'Académie française – lesquelles, on l'oublie trop, ont valeur officielle. J'y renvoie donc.

Mais à côté de ces offensives, qui sont d'ordre idéologique, je redoute que le péril ne vienne plutôt d'une indifférence ambiante des Français à la bonne tenue de leur langue. Les exemples sont

1. Texte transmis par l'auteur, administrateur de DLF, et publié dans *Le Figaro littéraire* du 15 mars 2018.





quotidiens. Lorsque trois entreprises ont proposé à la ville de Paris leurs bicyclettes en libre-service (pardon : en *free floating*), personne semble-t-il n'a songé à leur demander de remplacer « *bike* » par « vélo ». Des régions, soucieuses d'accroître leur potentiel touristique, n'ont pas hésité à se rebaptiser « *Loire Valley* » ou « *My Bourgogne* », et cela ne choque presque personne. Dans un autre registre, il n'est que de parcourir les « portails » d'information d'internet, pour constater à quel degré de négligence leurs rédacteurs peuvent arriver. Je lisais encore ce matin « la polémique *sur* les voies *sur* berges ». L'auteur n'aurait-il pu se relire ? Et à défaut, n'y avait-il pas un correcteur pour éliminer cette balourdise ? Apparemment non.

On m'objectera que tout ça n'est pas bien grave. Oh, non ! Rien n'est grave. On peut aussi manger par terre ou sortir de chez soi en pyjama, ce n'est pas bien grave. Moyennant quoi, on laisse tout aller à vau-l'eau.

Plus grave en revanche (et j'ai regretté que sur ce point l'ouvrage de M^{me} Verdier fût moins précis) semble être la dégradation de l'enseignement scolaire du français. Elle n'est pas la première à alerter, de nombreux professeurs l'ont fait déjà. Aurait-on définitivement oublié qu'entre l'apprentissage raisonné de l'orthographe et de la syntaxe, la lecture et la compréhension de textes littéraires, et la capacité d'accéder à d'autres domaines du savoir (en histoire, en philosophie, en sciences, en langues étrangères), il y a une solidarité architectonique que l'on ne peut briser sans que tout l'édifice se dégrade ?

Il reste que nous ne sortirons pas de ces débats sans répondre à la question fondamentale : que défend-on quand on défend la langue française, le soin et la considération qu'on lui apporte ? Vaste sujet ! Je donnerai néanmoins trois éléments de réponse. D'abord, on se relie à une culture multiséculaire, qui, de Montaigne à Montesquieu et de Descartes à Molière (ou à Césaire, ou à Kourouma !), n'a cessé d'enrichir sa faculté à dire l'humain dans toutes ses dimensions. En deuxième lieu, on crée une relation privilégiée avec quelque trois cents millions d'êtres qui en partagent l'usage, en des cultures et des pays différents. Enfin, on se sensibilise, par le sentiment de notre propre





langue, à ce qu'il y a précisément d'intraduisible, donc de précieux, dans tel mot chinois ou italien, arabe ou swahili – ou anglais. Sont-ce là d'inutiles trésors, nos esprits et nos âmes préfèrent-ils les seules blandices de la technologie et de la consommation ? La question est posée. Espérons que nos « décideurs » politiques viendront à l'envisager. Il y a du boulot...

François Taillandier

Dédier

Dédier un ouvrage en hommage à une personne vénérée ou le placer sous le patronage d'un maître, ce sont là pratiques élégantes. Faire don de la recette d'un spectacle à une œuvre de charité, c'est dédier son art au soulagement de personnes dans le besoin. Placer un édifice religieux sous la protection de la Vierge ou d'un saint, c'est le dédier sous une invocation particulière sensible aux croyants. François Villon, dans son *Grand Testament*, regrette de n'avoir pas « **dédié à bonnes mœurs, en étudiant au temps de sa jeunesse folle** ». Mais faut-il attendre l'arrivée d'un engin « dédié » pour relever le tablier d'un pont qui s'affaisse ou remettre sur les rails un wagon renversé ? Est-il possible de reporter le complément d'informations sur un sujet escamoté par défaut de temps lors d'une émission radiophonique, à une autre interview « dédiée » ? Dans les deux cas, le mot est dévoyé. La grue attendue est, tout simplement, **appropriée** à la tâche qui la demande. Un temps de l'émission à venir sera **ménagé** pour permettre de poursuivre le dialogue tronqué. La dédicace ne leur convient ni à l'un ni à l'autre. Les mots ont un sens. Conservons-le-leur, nous nous comprendrons mieux.

Maurice Véret





La France anglicisée*

Selon la dernière édition du classement international EF EPI [*Education First English Proficiency Index* (« Priorité à l'Éducation Indice de compétence en anglais »)], publiée le 8 novembre 2017, la France se classe 32^e pour ce qui est du niveau en anglais de sa population adulte. L'Hexagone fait ainsi mieux que dix ex-colonies britanniques ayant toutes l'anglais pour langue co-officielle, *de jure* ou *de facto*, comme les Émirats arabes unis, le Qatar, le Sri Lanka ou encore le Pakistan.

Mais la France est également la grande puissance non anglophone la plus anglicisée au monde [...]. Cette situation ubuesque est la conséquence de cette anglicisation à outrance que subit la France. Une France repliée sur l'Union européenne (UE), qui est de loin la zone la plus anglicisée du monde et qui ne cache plus son hostilité à la langue et à la culture françaises. Dernier exemple, la toute nouvelle réglementation européenne SERA [*Standardized European rules of the air* (« règles de l'air européennes normalisées »)] - Partie C, qui vise à imposer l'anglais comme unique langue de communication entre les pilotes privés français et les six principaux aéroports de France métropolitaine. Aberration qui n'existe nullement au Québec ni en Afrique francophone.

À cette attitude de l'UE, s'ajoute celle de la France elle-même où l'on ne compte plus les grandes écoles aux sites internet majoritairement en anglais, ainsi que les manifestations et salons internationaux où le français est banni de l'affichage. Choses absolument impensables au Québec ou en Afrique francophone, Maghreb inclus. Une France où l'on ne compte plus les slogans publicitaires ou les intitulés de fonction intégralement en anglais, alors qu'ils sont en français au Québec. Une France où se multiplient les bars et restaurants où le français est désormais *lingua non grata*, et qui accueille avec mépris les touristes francophones et francophiles, de l'Hexagone et du reste du monde, en mettant de plus en plus à leur disposition des brochures exclusivement en anglais, ou avec une version microscopique en français. Chose inimaginable au Québec ou en Afrique francophone. Une France dont de nombreux diplomates affichent des messages d'absence uniquement en anglais, contrairement à leurs confrères francophones du Québec ou d'Afrique. Enfin,





une France où les tribunaux s'acharnent à ne pas faire appliquer la loi, en déboutant systématiquement les associations de défense de la langue française. Situation, là encore, impensable au Québec où la loi... est la loi.

La France d'aujourd'hui est donc bel et bien la principale menace qui pèse sur la langue et la culture françaises dans le monde. Cette langue qui est l'un des piliers de son identité et de sa puissance mondiale. Un pilier auquel on s'attaque sans retenue afin de servir certains intérêts. Loin d'être un simple passe-temps pour passionnés de dictées, de mots croisés ou encore de poèmes, la langue est avant tout une question de géopolitique, de parts de marchés et d'influence culturelle. Ainsi, ce n'est pas un hasard si les premiers pays au monde à avoir interdit le niqab étaient tous francophones, en Europe comme en Afrique, ou si le Canada est toujours plus pacifiste lorsqu'il est dirigé par un Québécois.

[...] Pourtant, la France s'emploie activement à entraver la dynamique favorable dont bénéficie le français à travers le monde, grâce à l'émergence démographique et économique de l'espace francophone. Tel un enfant qui, sur une plage, prendrait un malin plaisir à venir régulièrement détruire un château de sable patiemment édifié par d'autres enfants. Une France, seconde puissance militaro-économique du monde, où certains souhaitent aller encore plus loin sur la voie de l'absurde et de la « défrancisation », en rendant quasi obligatoire l'apprentissage de l'anglais dès le CP (chose que même trois des quatre pays scandinaves n'ont osé faire). [...]

Comme l'avait dit le général de Gaulle : « *Le snobisme anglo-saxon de la bourgeoisie française est quelque chose de terrifiant. [...] Il y a chez nous toute une bande de lascars qui ont la vocation de la servilité. Ils sont faits pour faire des courbettes aux autres.* » Quels qu'ils soient et où qu'ils soient, les responsables et acteurs de ce processus d'éradication du français doivent être écartés. Il ne peut y avoir de place en France pour des individus hostiles à la langue et à la culture françaises, et donc à la France.

Ilyes Zouari

* Cet article, publié le 8 novembre 2017, a été abrégé avec l'accord de l'auteur, spécialiste du Monde francophone, conférencier, ex-administrateur de l'association Paris-Québec et auteur du *Petit dictionnaire du Monde francophone* (L'Harmattan, 2015, 456 p., 39 €).





Ah, c'est beau !

Quand on s'attelle à la noble tâche d'appauvrir la langue, de tuer les nuances et d'achever les vieux mots trop longs à disparaître, il y a un truc qu'il est bon de pratiquer : c'est le jeu avec les catégories grammaticales. Par exemple, on prend un participe passé ou un adjectif et on en fait un substantif. On obtient le ressenti qui supprime l'affreux *distinguo* entre le sentiment et la sensation. « *Mon ressenti, quand j'ai appris que mon chéri m'a plaquée, a fait un binôme avec mon ressenti de - 7° dû à la météo et à un phénomène venteux réfrigérant.* » Après le ressenti, il y a le déroulé, suivi du vécu, qui nécessite parfois le suivi d'une cellule de crise. Après le déroulé et le vécu, il faut rebondir. On ne dit pas encore le rebondi pour l'action de rebondir, mais ça va venir. On dira bientôt : « *Après un ressenti stressant et un dépressif addict, je ne suis plus dans le déni, mais dans le rebondi.* » Ah, c'est beau !

Bernard Leconte

Le Tapis rouge prend son envol

L'académie* de la Carpette anglaise, dans sa formation louangeuse, s'est réunie par une belle journée d'avril 2018 afin de décerner, pour la première fois, son « Tapis rouge », nouveau prix qui illustre la défense et la promotion de la langue française.

Le Tapis rouge 2018 a donc été attribué, au premier tour de scrutin, à l'académicien, philosophe et essayiste Michel Serres, pour ses combats

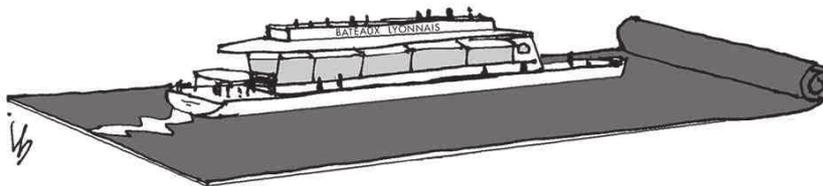




incisifs et renouvelés en faveur de la langue française et pour avoir, une fois encore, le 18 octobre 2017 à Lille, exigé des organisateurs d'un colloque que les orateurs utilisent la langue française.

* * *

L'académie a décidé aussi d'attribuer, l'humeur bienveillante du jury aidant, un prix « entreprise », récompensant l'utilisation du français dans le domaine économique. Le lauréat 2018 est le groupe hôtelier Jean-Claude Lavorel, qui, après avoir racheté la flottille lyonnaise de bateaux d'excursions « *Lyon City Boats* », a rebaptisé cette flottille : « **Les Bateaux lyonnais** ». Contrairement aux apparences, le groupe Lavorel ne nous mène pas en bateau... linguistique.



* * *

Enfin, la langue française ayant besoin d'espace dans un environnement linguistique réduit le plus souvent au *basic English*, un prix international a été créé afin de récompenser la défense du français dans le monde. Ce prix a été attribué au Québécois Matthieu Bock-Coté, pour l'amicale persévérance avec laquelle il fait vivre la coopération franco-québécoise, éternelle oubliée de nos élites « angloïdes » pour reprendre un vocable de Jean Dutourd.

Ils ne sont pas des carpettes !

Marc Favre d'Échallens

* Eugénie Bastié, Guillemette Mouren-Verret, Natacha Polony, Paul-Marie Coûteaux, Marc Favre d'Échallens, Yves Frémion, Maurice Lelous, Albert Salon étaient les membres de cette académie.

Ce prix étant nouveau, la composition du jury peut évoluer au fil du temps.





Des sous ! (3)

Compter florette

Tout le monde connaît la jolie expression **conter fleurette**. « *Fleurette. s. f. qui ne se dit qu'au figuré de certains petits ornements de langage, ou des galanteries, & des termes doucereux dont on se sert ordinairement pour cajoler les femmes... Il conte fleurettes à cette Dame ; c'est-à-dire qu'il lui fait l'amour¹.* »

« *Cependant l'expression a dû pendant une certaine période au moins se prêter à un jeu de mots facile. Au XV^e siècle "florette" était aussi une "pièce de monnaie" frappée sous le règne de Charles VI, pesant vingt deniers tournois ou seize deniers parisis, et sur laquelle des fleurs de lys étaient empreintes* » (Godefroy). On a donc pu "conter" et "compter". C'est peut-être par une allusion encore sensible au XVII^e siècle que *La Fontaine* dit avec sa franchise habituelle :

*"Gratis est mort ; plus d'amour sans payer ;
En beaux louïs se content les fleurettes²."* »

Charles VI, dit le Bien-Aimé, fils de Charles V, vécut de 1368 à 1422, régna de 1380 à 1422, mais sombra dans la folie à partir de 1392 (régence de sa femme, Isabeau de Bavière). Il est le père de Charles VII.

Charles VI avait introduit, en 1417, une monnaie de billon, appelée la **florette**, parce qu'elle portait trois fleurs de lys au revers. « *En cinq ans le taux de fin qu'elle contenait dégringola de 425/1000 à 26/1000, fixant ainsi le record de la plus mauvaise monnaie française du Moyen Âge. Il n'est guère difficile d'y voir le résultat de la défaite d'Azincourt (1415) et du traité de Troyes, signé en 1420, qui fit d'Henri V d'Angleterre l'héritier de Charles³.* »
(À suivre.)

Stéphane Brabant

-
1. A. Furetière, *Dictionnaire universel*, voir fleurette.
 2. C. Duneton, *La puce à l'oreille*, (Stock, 1978, p. 40).
 3. J. Baeten, *Vingt-six siècles de monnaie européenne*, page 91.





Comment faire ?

La répression pénale, outil de défense de la langue française

Ce bref article est destiné aux membres de l'association. Leur concours est indispensable pour lutter contre les violations grossières de la loi. Il ne s'agit pas d'accumuler les contentieux, mais de conduire à leur terme, et avec succès, un nombre limité de procédures.

I. Le dispositif répressif

I. 1. Les textes supports : la loi Toubon et son décret d'application

La loi n° 94-665 du 4 août 1994 modifiée, relative à l'emploi de la langue française, connue également sous le nom de « loi Toubon », prévoit expressément le recours au juge pénal pour faire respecter les dispositions contenues dans ses articles 2, 3, 4, 6, 7 et 10. Ces articles concernent la présentation et la publicité des biens, des produits et des services (article 2), les inscriptions et les annonces sur la voie publique (articles 3 et 4), les manifestations, les colloques et les congrès (article 6), les publications, les revues et les communications diffusées en France (article 7), les offres d'emploi (article 10).

Le droit pénal étant d'interprétation stricte, il convient toujours de se reporter à l'énoncé de la loi Toubon.

La loi a été complétée par un décret d'application du 3 mars 1995 qui fixe les peines en cas d'infraction. Les peines sont de nature contraventionnelle : contravention de quatrième classe, soit 750 euros au plus par infraction.

I. 2. Les acteurs de la répression

Les différentes administrations, notamment la police, la gendarmerie, les douanes, la répression des fraudes, peuvent agir dans le cadre de leurs prérogatives.





La loi Toubon a inséré dans le Code de procédure pénale la possibilité pour les associations agréées de saisir le juge pénal, aujourd'hui par la procédure de la citation directe.

L'association Défense de la langue française, au titre de la loi Toubon, est agréée depuis 1995 par les ministères de la Culture et de la Justice.

II. La mise en œuvre du dispositif répressif par Défense de la langue française

II. 1. La poursuite des violations de la loi relatives aux biens, produits et services

Parmi les articles de la loi Toubon, l'article 2 est à mentionner :

« **Dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien, d'un produit ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire. Les mêmes dispositions s'appliquent à toute publicité écrite, parlée ou audiovisuelle.** »

Un constat d'huissier n'est pas nécessaire. Le juge pénal a cependant besoin de preuves.

Le dossier retenu doit être accompagné des objets vendus litigieux (jouets, par exemple) et de photographies de l'objet en situation de vente (présentoir, rayonnage, etc.). La violation manifeste et indiscutable de la loi reposera sur un emballage ou une notice d'information rédigés exclusivement dans une langue étrangère ou insuffisamment traduite.

La violation ne doit pas remonter à plus d'une année.

L'action pénale n'est pas sans risque pour l'association. En cas d'échec, outre la perte de crédibilité, DLF peut être condamnée et perdre la caution déposée au départ de la procédure de citation directe devant le juge pénal.

L'action pénale ne peut donc reposer que sur un dossier solidement étayé. Seules les violations incontestables de la loi peuvent être poursuivies par l'association. Le recueil des preuves est l'affaire de tous nos membres.





II. 2. Comment l'association traitera les dossiers

DLF recourt aux services d'un avocat spécialiste. Cet auxiliaire de justice, dont le rôle est fondamental sur le plan procédural, ne peut œuvrer que sur des dossiers bien étayés au fond ; avant sa saisine, un filtrage s'impose donc.

Ce filtrage est effectué au siège de DLF, sur la base des documents et objets envoyés et des renseignements joints (lieu et date du relevé, quantités d'articles concernés).

En conclusion : la répression pénale est un outil puissant qu'il convient d'utiliser avec détermination mais prudence.

Franck Sudon

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....





Tableau d'horreurs



– Un Salon de la gastronomie française s'est tenu au Grand Palais du 17 au 20 mai 2018. De nombreux grands chefs et pâtisseries renommés participaient à ce festival culinaire, en animant des restaurants éphémères et des buffets de dégustation. La France est fière de sa réputation gastronomique, qui lui est reconnue à travers le monde entier. C'est un marqueur de son identité. Alors pourquoi les organisateurs ont-ils choisi de baptiser cette manifestation d'un titre anglais : « *Taste of Paris* » ? La page du *Figaro Partner* (notez le *partner...*) qui parrainait l'évènement, à côté de la Ville de Paris, nous parle de restaurant *pop-up*, de *show*, de *casting 2018 encore plus food*. Comment peut-on faire la promotion de la gastronomie française en utilisant le langage du pays du *Mac-Do*, du *Coca-Cola* et du *fast food* ?



– Un adhérent, ancien centralien, nous a fait parvenir un message qu'il a reçu d'une association d'entraide d'anciens élèves de sa prestigieuse école. Il nous dit avoir ressenti de la honte en le lisant. Jugez-en vous-même : « *Hello Pierre¹. Aujourd'hui tu pourras aider Paul à trouver un job de chef de service de travaux ou Léa à trouver un job de consultante IT. Si tu cherches un*

ingénieur en maths, doublé d'un développeur Full Stack qui aide les Start Up à mettre en place leur produit "initial" contacte Michel. Tu pourrais également jeter un coup d'œil au business de Bruno qui a imaginé une solution boostée à l'IA [...] N'hésite pas à supporter Marion dont le projet "Cool Roof" va faire du bien à la planète... » Pour compléter le jugement qu'on pourra porter sur cette décadence culturelle, il faut savoir que cette association de centraliens a adopté le slogan... « *Futur is Good by Centraliens* » !

– La Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD) regroupe la plupart des grandes enseignes. À l'imitation de leurs maîtres à penser d'outre-Atlantique, ses responsables mercatiques ont voulu lancer une opération équivalente au *Black Friday* américain, qui consiste en une période de quelques jours de vente promotionnelle, hors période de soldes. Réfléchissant intensément et faisant appel à toutes leurs ressources culturelles, ils ont enfin trouvé un nom de baptême à cet évènement : « *French Days* » ! Les Français étaient sommés de dépenser au signal donné par les adorateurs de l'Oncle Sam.



Marceau Déchamps

1. Tous les prénoms ont été changés.





Tableau d'honneur



– Le 25 mars, M. Michel Barnier, commissaire européen, chargé des négociations du Brexit, a tenu à s'exprimer en français devant la presse internationale, à l'issue d'une réunion à Bruxelles avec M^{me} Theresa May. Le 25 avril, S.E.M. Philippe Léglise-Costa, représentant permanent auprès de l'Union européenne, a quitté ostensiblement une réunion du COREPER (Comité des représentants permanents) parce que la traduction en français n'était pas prévue, alors que le français est une des trois langues officielles de cet organisme. Ainsi, deux responsables français ont marqué leur engagement en faveur de notre langue. Est-ce le signe de départ d'une révolte ? La langue française va-t-elle enfin être défendue à Bruxelles ? Nous avons fait savoir notre satisfaction à MM. Barnier et Léglise-Costa. Espérons que leur exemple sera suivi par tous nos hauts fonctionnaires de Bruxelles ou de Strasbourg.

– Les adeptes des réseaux sociaux connaissent bien le terme anglais *hashtag*, qui désigne une expression débutant par le signe #. Il permet, sur internet, de marquer un contenu de données avec un mot-clé souvent constitué d'une agglutination de termes (ex. : #jeparlefrançais). La traduction officielle, fournie par France Terme, est « mot-dièse », terme approprié et facile à retenir. Malheureusement, il a beaucoup de mal à

s'imposer dans le public. Les médias, qui devraient être les principaux propagateurs de la bonne terminologie, sont le plus souvent ignorants des solutions existantes. Aussi, quand nous pouvons lire récemment dans *Le Monde* le terme *mot-dièse*, nous sommes agréablement surpris. Certes, c'est un progrès modeste comparé à la prolifération d'anglicismes dans la presse, mais cela prouve que tout le travail effectué par les commissions de terminologie n'est pas inutile et qu'il ne faut pas désespérer complètement des journalistes. Continuons à les informer des traductions existantes et encourageons-les à les utiliser.

– C'est encore un jeu de mots de collégien qui a inspiré le slogan adopté par la station balnéaire le Grau-du-Roi. Les édiles de la ville, sans doute conseillés par des spécialistes américanisés de la communication, ont adopté le slogan « *Let's Grau* » ; Heureusement, puisque le ridicule ne tue plus, la loi du 4 août 1994, relative à l'emploi de la langue française, permet de mettre fin à cette ineptie. L'AFRAV (Association francophonie avenir), dont nous avons déjà souligné ici la combativité, a fait condamner la ville par le tribunal administratif de Nîmes : elle devra retirer cette mention de tous ses documents et affichages. Nous félicitons ses membres pour cette nouvelle victoire.

Marceau Déchamps

let's **GRAU**
Le Grau du Roi Port Camargue





Le français pour Guillaume Terrien



© Madly Podevin

Invité d'honneur le 11 janvier, Guillaume Terrien a présenté sa Dictée des collègues, concours d'orthographe en direct et en ligne, pour laquelle plus de 5 000 élèves dans 100 collèges devaient composer sur tablette ou ordinateur, le 19 mars. Voici l'un des chapitres du livre* du fondateur d'Orthodidacte (voir *DLF*, n° 267, p. II), qui enseigne à l'université de Grenoble et innove sans cesse afin de transmettre sa passion pour les mots et la langue française.



À L'INSTAR DE

L'ORIGINE

Instar est un mot latin indéclinable qui signifie tout d'abord « grandeur, valeur », et désigne ensuite une valeur prise comme comparaison, une ressemblance, une équivalence.

À *l'instar de* signifie « comme, de même que, à la manière de ».

LA DIFFICULTÉ

Attention ! On confond parfois cette expression, à tort, avec l'expression à *l'inverse de*, peut-être à cause du parallélisme dans la construction

* *Les Mots préférés des internautes, décortiqués par le champion de France d'orthographe* (Zeugmo Éditions, 2014, 132 pages, 15 €, p. 22).





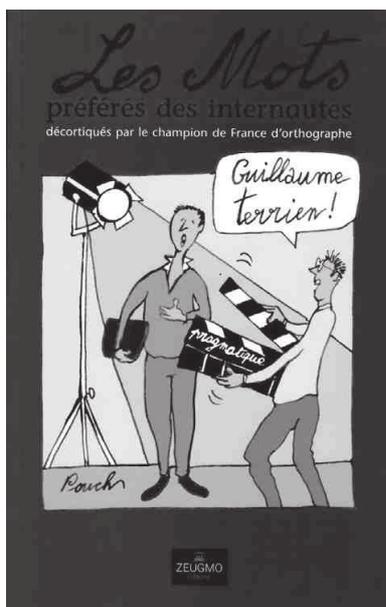
de ces expressions et parce que le mot *inverse* commence comme le mot *instar*.

Voici un exemple d'utilisation appropriée de l'expression à *l'instar de* : *le boulanger pétrit son pain à la main, à l'instar de ses ancêtres*, autrement dit le boulanger perpétue la tradition de ses ancêtres.

LES TERMINAISONS EN [ar]

On hésite parfois sur la terminaison du mot *instar*, étant donné qu'il existe de nombreuses façons d'écrire la finale [ar], en français, et qu'on ne peut raccrocher *instar* à aucun mot de la même famille. *Instar* s'écrit simplement *ar*, comme *cauchemar*, *dollar*, *bazar*.

On trouve aussi, dans d'autres mots, la terminaison *ard*, plus courante (*canard*, *retard*, *hasard*), la terminaison *arre* (*bagarre*, *bizarre*, *tintamarre*), la terminaison *art* (*rempart*, *départ*) et la terminaison *are* (*gare*, *fanfare*, *guitare*).



Guillaume Terrien, ingénieur et universitaire, est né en Anjou.

Formation : ENSIMAG (École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble), 2000-2003.

Il parle six langues (allemand, anglais, arabe, espagnol, français et italien).

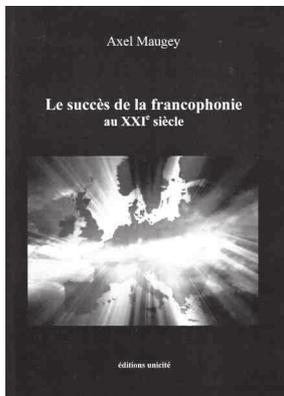
Carrière : ingénieur en informatique en entreprise (pendant cinq ans). Fondateur d'Orthodidacte.com, site professionnel de remise à niveau en orthographe et d'amélioration de la qualité de la langue française écrite, complété par la Certification Le Robert, seule certification globale en langue française. Organisateur et animateur d'événements autour de la langue française (dictées en direct et en ligne), depuis dix ans. Président fondateur du Club d'orthographe de Grenoble. Participe à des émissions de télévision : « Petits génies » sur M6 (2016), « Les experts répondent à vos questions » sur France Bleu. Auteur et présentateur de la chronique « Le Mot du champion » diffusée sur L'Internaute.com. Éditeur.

Œuvres : *Les Mots préférés des internautes* (voir p. 56).





Nouvelles publications



LE SUCCÈS DE LA FRANCOPHONIE AU XXI^e SIÈCLE d'Axel Maugey

Éditions Unicity, 2017, 238 pages, 18 €

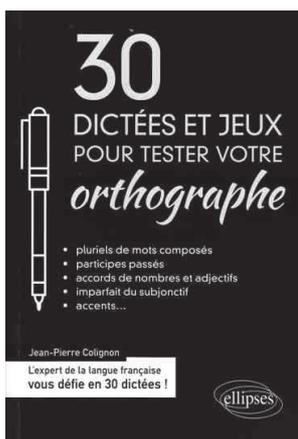
Vous faites partie de ceux qui craignent le déclin de la langue française dans le monde ? Rassurez-vous ! Elle ne s'est jamais mieux portée et, même, son influence augmente d'année en année !

Pour s'en convaincre, il suffit de se plonger dans le passionnant ouvrage d'Axel Maugey, universitaire et conférencier dans les domaines de la civilisation française et des littératures de la francophonie. Il nous propose ici un vaste tour d'horizon, depuis le constat de l'état de la francophonie en 2001 jusqu'au « cœur de l'avenir de la langue française : la renaissance québécoise ». L'auteur nous éclaire, exemples à l'appui, sur la place de la langue française en Europe et aux États-Unis, son dynamisme en Argentine, sans omettre, qui l'eût cru, son extraordinaire entrée à Shanghai !

Un livre qui fait du bien, car il va à contre-courant des idées reçues et remet fort heureusement les pendules à l'heure. Il a d'ailleurs mérité le prix Renaissance française 2017, décerné par l'Académie des sciences d'outre-mer.

Brigitte Rey

* * *



30 DICTÉES ET JEUX POUR TESTER VOTRE ORTHOGRAPHE de Jean-Pierre Colignon

Ellipses, 2018, 192 pages, 12 €

Une fois de plus, Jean-Pierre Colignon nous invite à devenir pleinement adultes, c'est-à-dire à cesser de massacrer l'orthographe. Il nous donne encore une chance en publiant ces « 30 petites histoires », choisies parmi 430 destinées à différents concours, depuis plus de trente ans. Les textes sont suivis de corrigés, commentés avec une telle minutie que les pires cancre devraient progresser.

Étant donné les difficultés de la majorité de la population, l'auteur a écarté d'emblée les pensums pour spécialistes qui pourraient décourager les bonnes volontés ; néanmoins, il refuse la facilité. Il nous faut donc surmonter l'angoisse des participes passés, plus-que-parfait du subjonctif et autres temps composés ;





aborder sans peur quelques termes insolites placés ci et là en guise d'éveil (**canitie, centon, tégénaire, alêne, synderme**, etc.).

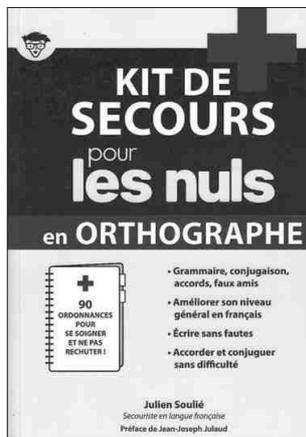
Mais là où les règles de grammaire et la belle technique s'avèrent insuffisantes, c'est au moment d'affronter « les pièges du sens ». Il convient alors d'être tout bêtement intelligent ; par exemple, distinguer **uni vert** d'avec **univers, dégoût et des goûts, homme à fables** ou **affable, l'eusses-tu cru** d'une célèbre marque de pâtes. En cas de panique, s'aider du contexte !

La dictée la plus urgente pour notre survie, car elle devrait nous décider à user enfin de la ponctuation, c'est l'énigme policière ; la plus loufoque, « Gens de la lune », fait un clin d'œil à Alphonse Allais et à la place du Tertre revisitée ; la plus divertissante, celle des mésaventures de la vieille M^{me} Michu.

Et, pendant que le correcteur souligne les fautes en rouge, retrouvons enfin la nostalgie enfantine des jeux, lesquels plairont aussi aux aînés. Fort heureusement, J.-P. Colignon en donne la solution à la fin du manuel ; sinon, les rébus, dingbats, devinettes, charades, logogriphes et autres anaphrases nous feraient douter de la qualité de nos efforts !

Monika Romani

* * *



KIT DE SECOURS POUR LES NULS EN ORTHOGRAPHE

de Julien Soulié, préface de Jean-Joseph Julaud

FIRST Éditions, 2017, 384 pages, 14,95 €

Destiné aux « *mal lotis en accords, en conjugaison, en consonnes doubles, [aux] carencés en certitudes* », ce nouveau manuel de secours tient beaucoup plus de l'hôpital ultramoderne que de la trousse d'urgence ou du dispensaire de campagne. La méthode du professeur Soulié, secouriste en langue française, le range parmi les pontes de la correction linguistique et de la chirurgie esthétique de la langue. Sa

thérapie douce et progressive, par son rire et par son optimisme, guérit le patient de page en page, dixit Jean-Joseph Julaud. Les certitudes s'installent avec la bonne humeur et les piquûres de rappel. N'oubliez pas que « *lorsqu'un numéral est inférieur à 2 il impose obligatoirement le singulier au nom qu'il détermine. Il a gagné 1,9 million d'euros au loto* ». N'avez-vous pas entendu « les un an et demi » à la télévision ou à la radio ? Comme cet ouvrage, qui se baptise *Kit*, est précieux « *avec ses ordonnances pour se soigner et ne pas rechuter* » !

Jacques Dhaussy





DIRE, NE PAS DIRE. DU BON USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE. VOLUME 4, par l'Académie française
Philippe Rey, 2017, 192 pages, 12 €

Direz-vous « *l'aéroport* de Roissy » ? « Il a étonné cet *aéropage* de savants » ? « Il est *Belge* » ? « C'est un *belge* » ?... Grâce à cet ouvrage de l'Académie française, vous connaîtrez les réponses appropriées. Vous saurez aussi qu'il est vivement conseillé de mettre les accents sur les capitales (la ville de **SABLE**, le palais des **CONGRES**, **LA COMEDIE HUMAINE**, **MOLIERE**). Oseriez-vous dire « *je feele bien* » au lieu de **je me sens bien** ? Quelle différence entre « *léthal* » et létal ? « Il va nous rabattre les oreilles » ? Et les accents sur les futurs ? Et les accords des participes passés ? Et les pluriels plus ou moins judicieusement mis aux chiffres et aux nombres ? Bref, grâce à la toujours jeune dame du quai Conti, nous n'avons aucune excuse à ne pas rester fidèles à notre devise : « Ni purisme ni laxisme ». **Nicole Vallée**



NOTRE LANGUE FRANÇAISE, de Jean-Michel Delacomptée
Fayard, 2018, 220 pages, 18 €

C'est en 1539 que François I^{er} impose le français contre le latin dans la rédaction des actes de justice. Édictée en majesté, l'ordonnance royale de Villers-Cotterêts fut « *le grand saut* » qui amorça les temps nouveaux, nous dit Jean-Michel Delacomptée. Car le monarque offrait à son peuple la langue comme un bien possédé en toute égalité par tous, utilisable sans distinction de classe, la même sur le territoire entier. Cet idiome dont les comptines et les fables nous ont bercés, dont la littérature nous a enrichis, est notre terre d'accueil, le matériau de notre développement mental. C'est « *ma patrie* », disait Camus. Aujourd'hui, qu'avons-nous fait de l'offrande royale ? Et surtout, qu'en reste-t-il pour nos enfants ? L'auteur déplore l'appauvrissement flagrant des romans pour la jeunesse : en comparant les rééditions à cinquante ans de distance, il observe un vocabulaire minimal, une grammaire simplifiée, des descriptions rabotées. Quant à l'idiolecte des cités qui refuse les contraintes de l'écrit, les règles de la syntaxe, et brasse des vocables de toutes origines, c'est, dit-il, un nomade pour lequel le possessif *notre* n'a absolument aucun sens. **M. R.**

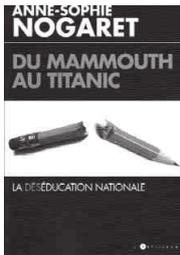


À LA VIRGULE PRÈS ? PETIT(S)POINT(S) SUR LA PONCTUATION, de Julien Rault

Le Figaro littéraire, « Mots & Caetera », 2017, 136 pages, 12,90 €

Que serait un texte sans ponctuation ? Un espace illisible saturé de lettres. Mais il fallait un spécialiste de linguistique et stylistique pour nous faire pleinement apprécier le caractère symbolique de ces éléments infimes qui peuplent nos écrits. Tout d'abord, Julien Rault nous rappelle la valeur du blanc, l'élément qui, tel un alinéa ou un interligne, spatiale le temps en créant des effets d'ellipse et d'attente, un changement de ton, une interruption ; pour les poètes, Guillaume Apollinaire, Paul Éluard, seule la blancheur respecte l'envol et le mouvement de la pensée. Tandis que les minuscules indices qui structurent la lecture et la récitation sont normatifs. Le point, par exemple, impose un achèvement logique et syntaxique ; toujours noblement suivi d'une majuscule, échappé avec autorité dans la langue courante (« *un point c'est tout* », « *point barre* »...), il sert souvent de métaphore, ainsi dans la phrase proustienne pour désigner par « *le point final* » la mort d'Albertine. À l'inverse, l'énigmatique *etc.* dénote l'impossibilité de tout dire, l'ouverture vers l'inconnu. Le turbulent point d'exclamation est à lui seul un manuel de psychologie, agressif, insistant, ironique, un brin méchant (Ionesco : « *Ah ! ah ! ah ! Cette grosse Mme Bœuf ! Ah ! là là ! C'est une idiote !* »). Et les émoticônes ? Mais alors, il s'agit d'un autre rapport à l'écriture... **M. R.**





DU MAMMOUTH AU TITANIC. LA DÉSÉDUCATION NATIONALE, d'Anne-Sophie Nogaret

L'Artilleur, 2017, 336 pages, 18 €

Quand une honorable professeur de philosophie se défoule pour nous exposer une décennie de bons et loyaux services dans le secondaire, il s'agit d'un véritable brûlot. Rien n'y manque. Côté élèves, un effondrement total du niveau ; en terminale, quasiment aucun n'est à même de comprendre un texte simple, de quelques lignes, car ils ne maîtrisent pas leur propre langue. Et pourtant, la vérité dépasse la fiction : tous obtiennent le bac. Pourquoi donc ? Parce que telles sont les directives de la (dés)Éducation nationale. L'autorité est une oppression, la lâcheté est bienveillance et c'est ce qu'a vécu Anne-Sophie Nogaret, qui a corrigé de lamentables dissertations de philosophie comme elles le méritaient, accusée de sabotage avec l'argument suivant : « *Le contenu d'une copie n'intervient pas dans sa notation.* » (sic). À quoi donc assistons-nous ? À un gigantesque naufrage. Le dernier chapitre, « Réponse aux objections », nous fournit néanmoins quelques raisons d'espérer. **N. V.**

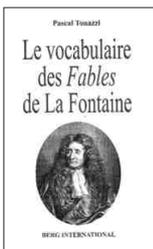


200 DRÔLES DE MOTS QUI ONT CHANGÉ NOS VIES DEPUIS 50 ANS

racontés par Alain Rey, préface d'Éric Fottorino

Le Robert, 2017, 464 pages, 19 €

D'accro à *zénitude*, en passant par *aquagym*, *bling-bling*, *cougar*, *drone*, *euro*, *fast-food*, *groupie*, *homophobie*, *intox*, *juilletiste*, *karaoké*, *loft*, *manga*, *négationnisme*, *ovni*, *pub*, *quark*, *routard*, *selfie*, *thalasso*, *ubérisation*, *végane*, *wiki*, voici retracée – par une équipe à l'affût –, l'arrivée de « nos mots », dans tous les domaines. Pour chacun, son étymologie, sa signification, son histoire, souvent de longue date, et, en général, son illustration par un texte de quelque grand écrivain contemporain, parfois étranger, voire par un article de journal. Décidément, Le Robert ne cessera jamais de nous surprendre et de nous être de plus en plus indispensable. Sommaire et index classé par décennies. **N. V.**



LE VOCABULAIRE DES FABLES DE LA FONTAINE, de Pascal Tonazzi

Berg International, 2017, 216 pages, 20 €

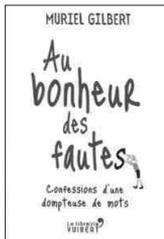
Comment un professeur de guitare, passionné de musique baroque et du Grand Siècle, a bienheureusement étudié ce trésor linguistique, regorgeant de mots oubliés, de termes rares, de savoureux archaïsmes que sont les 243 Fables. Ainsi d'*accommoder* signifiant « apaiser, réconcilier, mettre d'accord ». *Porter le bonnet vert*, « faire banqueroute ». *Compère*, « habile dans son métier ». *Engeigner*, « tromper ». *Frayeur*, « fournir à la dépense ». *Piller*, « prendre, mordre ». *Rogneux*, « qui a la gale ». *Testonner*, « accommoder la tête et les cheveux ». *Vieille*, « dame d'honneur, duègne, gouvernante ». *Zèle*, « affection ardente »... Avant-propos, avertissement, index alphabétique des Fables, table des Fables, bibliographie (éditions et biographies). Et dans les remerciements, un hommage tout spécial au merveilleux chat Délice. **N. V.**

AU BONHEUR DES FAUTES. CONFESSIONS D'UNE DOMPTEUSE DE MOTS, de Muriel Gilbert, également auteur de QUE VOTRE MOUSTACHE POUSSE COMME LA BROUSSAILLE, avec un unique dessin de Plantu et sa souris

La librairie Vuibert, 2017, 256 pages, 17,90 €

Vous allez pénétrer avec le même bonheur que moi dans les coulisses d'un grrrand journal, et vous comprendrez vite que, n'en déplaise aux logiciels de correction, un bon vieux stylo rouge, c'est ce qu'il y a de mieux. Attraper les fautes, quelle joie ! Il en est de comiques, d'instructives, voire de





superbes... Il y a le grill du four, mais le grill ? Et les noms de famille mal orthographiés, surtout quand il s'agit de victimes d'attentats... Et les faux amis venus tout droit du globish : « *eventually* » au lieu de *finalement* ? Et la tortue de 190 ans, morte à Sainte-Hélène, qualifiée dans *Le Figaro* de « plus vieux mammifère du monde » ? Et vos vaches sont-elles *noires et blanches* ou *noir et blanc* ? Insupportable maniaque, le correcteur est, hélas, une espèce en voie de disparition, car beaucoup trop coûteuse dans notre monde d'efficacité financière. **N. V.**



ÇA SE BOUSCULE AU PORTILLON, de Dominique Lesbros

Éditions Parigramme, 2017, 162 pages, 12,90 €

L'auteur de cet admirable florilège a déjà commis douze ouvrages sur notre capitale. Cette fois, elle a été inspirée par les « mots et expressions cocasses et pittoresques » nés sur les bords de Seine. Quartier par quartier, apprenez la signification et l'origine de : *Un ménage Popincourt* – *Minute, papillon* – *Refouler à Bondy* – *Se marier à la mairie du 13^e*. Vous saurez aussi le nom actuel des anciennes rues... *du Petit Pet*, *Pute-y-muse*, *Merderet*... Vous apprendrez à dire d'un ton dégagé : « Il a attrapé la fièvre de Bercy. » ; « Tu reviens de Pontoise ? » ; « Il est de Vaugirard. »... Index et bibliographie. Agréables reproductions de gravures anciennes. **N. V.**

À signaler :

- **PLEINS FEUX SUR NOS DICTIONNAIRES EN 2500 CITATIONS ET 700 AUTEURS DU XVI^e AU XXI^e SIÈCLE**, de Jean Pruvost (Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2018, 664 p., 19,90 €).
 - **LE COMMENTAIRE LITTÉRAIRE PAR L'EXEMPLE. 2^{NDE} ET 1^{RE} TOUTES SÉRIES**, de Coralie Nuttens (Ellipses, 2018, 240 p., 13 €).
 - **UN POINT, C'EST TOUT ! LA PONCTUATION EFFICACE, 5^E ÉDITION**, de Jean-Pierre Colignon (ediSens, 2018, 166 p., 16 €).
- * * *
- **LES 300 PLUS BELLES FAUTES À NE PAS FAIRE. ET AUTRES EXTRAVAGANCES À ÉVITER**, d'Alfred Gilder, préface de Christophe Barbier (Omnibus, 2018, 256 p., 13 €).
 - **LA NOUVELLE ORTHOGRAPHE EN PRATIQUE**, de Dominique Dupriez, préface de Chantal Contant (De Boeck supérieur, 2018, 270 p., 18,50 €).
 - **LIRE AUTREMENT. UN ART DE LIRE PLUS VITE ET MIEUX**, d'Hélène Tirole, dessins de Jean-Louis Jacopin (Riveneuve, 2018, 88 p., 10 €).
 - **HISTOIRE DES DICTIONNAIRES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE**, de Giovanni Dotoli (Hermann, 2018, 140 p., 20 €).
 - **VOUS SAUREZ TOUT SUR LE MOT MOT**, de Cécile Berriet et Yves Hirschfeld (Le Robert, 2018, 224 p., 12,90 €).
 - **LA GRAMMAIRE**, de Roland Eluerd (Garnier, « Les Guides de la langue française, Le Monde », 2018, 242 p., 17,50 €).
 - **PETIT DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ DE L'INNOVATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT, VOLUME 1**, sous la direction d'Olivier Bertrand et Cédric Denis-Rémis, préface de Franck Le Ouay et Cédric Villani (Presses des Mines Paris Tech, 2017, 112 p., 15 €).
 - Aux Éditions Garnier, « Les Petits Guides de la langue française, Le Monde », 2017, 96 p., 6,90 €.
 - **LES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES**, de Richard Herlin.
 - **LES FORMULES DE POLITESSE ET DE PRÉSENTATION**, de Salah Mejri.
 - **LA MAJESTUEUSE HISTOIRE DU NOM DES ARBRES. DU MODESTE NOISETIER AU SÉQUOIA GÉANT**, d'Henriette Walter et Pierre Avenas (Robert Laffont, 2017, 576 p., 24 €).



Vie

de l'association

Sommaire

| | | | |
|---------------------------------------|------|---------------------------------|------------------------------|
| Assemblée générale | II | Le Plumier d'or 2018 | XI |
| Les délégations en 2017..... | III | Solution des mots croisés | XIII |
| Nouvelles des délégations | VII | Échos | XIV |
| Prix Richelieu 2018 et déjeuner | VIII | Bulletin d'adhésion | XVIII |
| Tribune | IX | Prix Richelieu 2019..... | 3 ^e de couverture |
| Nouveaux tarifs..... | X | Prochaine réunion | 3 ^e de couverture |

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : M. Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan,
MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Pierre Edrom,
Hervé Lavenir de Buffon (†).

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorières jointes : M^{mes} Françoise de Oliveira,
vice-présidente d'honneur, Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps,
vice-président d'honneur.

Administrateurs : M. Jean-Pierre Colignon, docteur François Delarue, MM. Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Dominique Hoppe, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, Alain Roblet, Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Assemblée générale

Grâce à notre vice-président honoraire [Antoine Blanc](#), notre assemblée générale s'est déroulée pour la quatrième fois à l'École des mines de Paris (le 24 mars).

Présenté par notre vice-président, [Jean Pruvost](#), et la secrétaire générale, le rapport moral* a été adopté à l'unanimité. Des activités menées en 2017, il faut retenir les concours, Plumier d'or et Plume d'or, les nombreuses dictées, l'application de la loi, l'observatoire des médias, la Carpette anglaise, des émissions de radio, etc.

Commenté par le trésorier, [Christophe Fay](#), le rapport financier* a été approuvé à l'unanimité.

Le trésorier adjoint, [Franck Sudon](#), a expliqué aux participants les difficultés soulevées par la Commission paritaire des publications et agences de presse pour renouveler l'admission de DLF au bénéfice du régime économique de la presse et a fait voter la résolution suivante : « *L'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil d'administration pour régler la difficulté soulevée le 21 mars par la CPPAP à l'occasion du renouvellement de l'agrément de DLF et, si nécessaire, autorise l'augmentation de la cotisation.* » Cette résolution a été approuvée à l'unanimité moins deux abstentions.

Les administrateurs sortants, [Mmes Corinne Mallarmé](#), [Guillemette Mouren-Verret](#) et [Françoise de Oliveira](#), [MM. Marc Favre d'Échallens](#), [Jean-Marc Schroeder](#) et [François Taillandier](#), ont été réélus, et, coopté au cours de l'année par le conseil d'administration, [M. François Delarue](#) a été élu.

Parmi les très nombreux participants étaient venus de province : [Mmes Claudine Courseau](#), [Jacqueline Duverneuil](#), [Yvonne Excoffon](#), [Régine Lefèvre](#), [Nicole Lemoine](#), [Marie-Louise Manson](#), [Françoise Michel](#), [Éliane Moras](#), [Murielle Palcy](#) et [Michèle Renaud](#) ; [MM. Christian Barbe](#), [Jean Clochard](#), [Jean Courseau](#), [Georges Giraud](#), [Daniel Joly](#), [Philippe Leblond](#), [Philippe Le Pape](#), [Yves Nowé](#), [Alain Roblet](#) et [Maurice Voituriez](#).

Notre [président Xavier Darcos](#), de l'Académie française, chancelier de l'Institut depuis le 1^{er} janvier 2018, a félicité tous les participants et ceux qui œuvrent au sein de l'association. Il a souligné l'utilité et l'efficacité de DLF. Il a ensuite remis un diplôme d'honneur aux adhérents fidèles à DLF depuis 1978 : [Mme Annie Amartin-Serin](#), [le frère Yves Dominique Barreme](#) et [M. Georges Rabaroux](#) – qui a lu son poème en l'honneur de la langue française, écrit pour cette circonstance. Ils furent longuement applaudis ainsi que ceux qui n'avaient pu se déplacer : [Mmes Odette Hervieu](#), [Colette Missir](#), [Monique Tribouillard](#), veuve de notre administrateur et célèbre contributeur de la revue ; [MM. Bernard Calimez](#), [Georges Darbelet](#), [Jacques Grellet](#), [Louis Laure](#), [Bernard Legrand](#), [Bernard Segard](#), ancien président de la délégation du Morbihan, et [Éric Sesboué](#). [G. M.-V.](#)

* Le rapport moral, accompagné des sources du recrutement des 217 adhésions de l'année 2017, et le rapport financier seront adressés, par la poste ou par courriel, aux adhérents qui en feront la demande au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Les délégations en 2017

Comme chaque année, les délégations de DLF ont été très actives en 2017.

M. **Achour Boufetta**, correspondant de la **représentation** créée en **Algérie** en 2014, poursuit inlassablement son action en vue de la réouverture de l'Institut français de Tizi-Ouzou. Il conduit également des actions de communication tant par la distribution de documents que sur les réseaux sociaux.

Présidée par M. **Frédéric Fossaert**, la **délégation de l'Allier** a organisé le concours de création littéraire à la médiathèque de Vichy au mois de mars, participé à l'Été des poètes au mois de juin et animé le Stylo d'or au mois de novembre.

Présidée par M^{me} **Anne-Marie Flamant-Ciron**, la **délégation de Bordeaux** a tenu des réunions mensuelles autour de grands thèmes concernant notre langue française comme l'intrusion de l'anglais dans le langage quotidien, sur les enseignes des magasins, dans la presse. Chaque année commence par un sympathique déjeuner dans les salons de l'Automobile Club de Bordeaux. La délégation a dénoncé aussi souvent que possible l'utilisation du dictionnaire anglais pour comprendre des articles courants. Elle est intervenue auprès des journaux qui étalent des fautes d'orthographe jusque dans leurs gros titres. Un point a été fait sur la « réforme de l'orthographe », telle qu'elle avait été annoncée, et quelques conclusions en ont été tirées. Elle a combattu le féminisme ridicule de l'écriture inclusive dans le domaine administratif ainsi que dans les métiers. Des adhérents sont intervenus assez régulièrement en proposant des discussions telles que « De l'écriture égalitaire (ou inclusive) au parler quotidien » par **Jean-Michel Lueza** en avril et « Les majuscules selon l'Académie » par **Brigitte Boudou**.

M. **Thierry Brayer**, président de la **délégation des Bouches-du-Rhône**, organise des interventions gratuites dans les médiathèques en vue de sensibiliser le public au « bien écrire, bien parler ». Des perles sont régulièrement affichées sur le site <http://lalanguedemoliere.fr> et des billets d'humeur sont toujours rédigés sur le site www.dfl13.org.

M. **René Goyer** préside la **délégation de Bruxelles-Europe**, qui œuvre à la fois au regard de la langue française, des langues de l'Europe et de la francophonie. Le site internet de la délégation présente les deux chroniques mensuelles de **Stéphane Brabant** et différents articles. DLF Bruxelles-Europe est éditeur de brochures concernant le français et le plurilinguisme : sa première publication est un ouvrage de **Jean-Marie Dehan**, *Les Faux Frères*.

Concernant les langues de l'Europe, le travail pour la promotion de l'intercompréhension se poursuit. Par ailleurs, un relevé des occurrences de communications de la Commission européenne faites exclusivement en anglais a été effectué afin de les signaler et de protester. De plus, une campagne de sensibilisation est lancée pour obtenir que les entreprises anglophones, et en particulier les « géants de l'internet » (Google, Apple, Facebook, Amazon), proposent une traduction correcte de leurs conditions générales, modes d'emploi, etc., dans la langue de leurs clients.

Enfin, concernant la francophonie, les constats sont les suivants : en moins d'un an, la page Facebook a dépassé 1 500 abonnés et le site internet est consulté dans de nombreux pays, un article publié obtient jusqu'à 6 000 visites. L'un des objectifs est de favoriser des échanges entre organisations et associations francophones, écoles, centres culturels, etc.

Vie de l'association

M. Bernard Boller assure l'intérim de la présidence de la **délégation de Champagne-Ardenne** depuis le départ de **M^{me} Nadine Najman**. Diverses animations publiques ont été organisées à la Maison de la vie associative de Reims, à savoir deux dictées suivies de leur correction immédiate, deux séances portant sur la poésie, dont l'une pour le « Printemps des poètes », quatre conférences sur des sujets ayant trait à la langue ou la littérature françaises, et un concours régional sur le thème du jeu national et international « Dis-moi dix mots ».

Présidée par **M. Christian Barbe**, la **délégation de Charente-Maritime** a organisé plusieurs réunions trimestrielles : les coups de cœur de lectures animés par **Nelly Markovic** ; la lecture de poèmes de et par **Véronique Pineau** ; les dictées animées et commentées par **Christian Barbe**, le jury étant composé de **Françoise Barbe** et **Monique Collot** ; les annonces culturelles par **Claudine Renneteau** ; les conférences avec le partenariat du Saint-Georges Club ; Chansons d'ici et d'ailleurs, en partenariat avec le groupe choral de Vladimir Vukorep, au collègue Aliénor d'Aquitaine de Château-d'Oléron ; le partenariat avec l'Académie des lettres de Saintonge et d'Aunis. Lors de toutes ces animations, une collation vespérale reconforte les participants au Relais du Bois Saint-Georges.

Présidée par **M. Alain Roblet**, la **délégation du Cher** a profité de la Semaine de la langue française et de la francophonie pour adresser une lettre ouverte au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel afin de réagir à l'utilisation abusive d'anglicismes dans les médias. Le 22 mars s'est déroulé Le Plumier d'argent pour lequel la remise des récompenses aux finalistes est intervenue le 14 juin, en même temps que la remise de son prix à la lauréate du concours Les Nouvelles de DLF 18®. Entre-temps, le 9 juin, huit Moldaves, enseignant le français, ont été reçus chaleureusement à Menetou-Salon, chez un viticulteur sympathisant de notre association, après un moment de convivialité agrémenté d'une animation ludique autour de la langue française. Les mêmes sujets ont été présentés le 11 juin, lors du pique-nique annuel. Le 14 juillet, une animation culturelle ludique a été proposée à Menetou-Salon. Un stand a été tenu le 10 septembre à la Fête des associations à Bourges, puis, les 23 et 24 septembre, au Salon littéraire de Saint-Amand-Montrond où la délégation a reçu le prix du Salon, et enfin, le 19 novembre, au Salon du livre à Henrichemont, proposant chaque fois à la vente l'ouvrage *En français correct* édité par la délégation. Du 1^{er} octobre au 31 décembre s'est déroulé un concours de nouvelles proposé aux jeunes de 14 à 25 ans. Enfin, tout au long de l'année, les chroniques « En français correct » ont été diffusées sur les ondes de cinq radios régionales, RCF en Berry, RCF Nièvre, Radio Résonance, Radio Morvan et Radio Avallon, permettant à la délégation de rayonner sur le Cher, mais aussi sur la Nièvre, la Côte-d'Or et en Saône-et-Loire.

M^{me} Claude Adgé est la présidente de la **délégation de Franche-Comté** qui, par ses actions, essaye de soutenir notre belle langue. Les rendez-vous du Cercle suisse ont permis la rencontre avec deux auteurs : **André Besson** et **Jean-François Brisson**. La dictée festive, organisée avec plusieurs clubs services, participe à la lutte contre l'illettrisme. Une lettre de protestation a été adressée au maire de Besançon en raison d'une expression anglaise utilisée dans l'affiche des vœux de la Ville à l'intention des Bisontins. La délégation a répondu à l'invitation de l'association France-Québec dont la dictée associait des particularismes comtois et québécois. Une protestation a été exprimée contre la rédaction en anglais de l'annonce liée à la candidature de Paris aux JO de 2024. Les écrivains régionaux ayant publié récemment ont été mis en avant avec une mention particulière

pour une adhérente, **M^{me} Évelyne Toillon**, qui propose des émissions de défense et illustration du français, sur RCF. Enfin, une conférence sur le fonctionnement de la bibliothèque Grammont du centre diocésain a été donnée par son conservateur.

La présidence de la **délégation du Gard**, créée en 2016, est assurée par **M. Alain Sulmon**. Le site internet local fonctionne bien, avec plus de 4 000 visites depuis son ouverture. La délégation se réjouit de constater que plusieurs collègues ont participé pour la deuxième fois au Plumier d'or. Un index a été constitué par **M. Bernard Legrand**, regroupant, par ordre alphabétique, les articles parus depuis vingt ans dans la revue trimestrielle de DLF ; cet outil est diffusé aux adhérents, qui en font bon usage. Des interventions « coups de gueule », concernant l'usage immodéré d'anglicismes, ont visé des commerçants, des quotidiens et des hebdomadaires mais aussi de grandes agences nationales. Enfin, plusieurs articles sur la langue française, écrits par le président, ont été publiés notamment dans la revue trimestrielle de DLF.

M. Carl Edouin assure la présidence de la **délégation de Haute-Normandie**. Ses activités portent sur la promotion de la langue française : participation à des causeries, mises à jour de la rubrique « Défense de la langue française » du site internet de l'activité commerciale du président, et distribution de magazines à plus de 200 clients acheteurs.

La **délégation des Hautes-Pyrénées**, présidée par **M. André Jacob**, a participé au Forum des associations les 13 et 14 mai à Tarbes, a tenu son assemblée générale le 4 septembre, et a organisé sa dictée annuelle le 6 décembre, dans les locaux de l'Institut régional de formation tourisme-hôtellerie à Tarbes, avec une participation de 65 personnes qui ont pu assister à une conférence sur « La culture », pendant les corrections.

De la **représentation du Liban** :

« C'est dans une des magnifiques salles de la résidence des Pins que l'ambassadeur de France, Bruno Foucher, a reçu les lauréats du prix du civisme 2017 pour les sections de l'étranger. Les proviseurs, les accompagnateurs et les élèves des deux collèges se sont retrouvés parmi des invités venus les féliciter. De nombreuses personnalités étaient présentes : M^{me} Amelia Lakrafi, députée de la X^e circonscription, accompagnée de son suppléant, M. Mokarzel ; le consul général Karim Ben Cheikh et la directrice de l'Institut français Véronique Aulagnon, M^{me} Lina Shehayeb, présidente de Gift of Lebanon, les conseillers consulaires, le président Rachid Jalkh et les membres de l'association de l'ordre national du Mérite au Liban, et des représentants d'associations ayant participé au projet. Ce prix du civisme pour la jeunesse au Liban était appuyé par différentes associations, dont DLF au Liban avec ses représentants que sont le président Samir Baz, la secrétaire générale Béatrice Canivet-Abi Khalil, le trésorier Robert Martin et l'ensemble des membres de la représentation locale. »

En 2017, la présidence de la **délégation du Loir-et-Cher** était assurée par **M. Michel Pasquier**. Les activités de l'année 2017 ont consisté en : le 29 avril, la remise des prix du Stylo d'or, à Salbris ; le 28 septembre, la tenue d'un stand au salon littéraire « La Clairière aux Livres entre Sologne et Berry », à Souesmes ; le 1^{er} octobre, une conférence de **Jean Clochard**, à Vendôme ; les 5, 6, 7 et 8 octobre, la tenue d'un stand aux Rendez-vous de l'Histoire, à Blois, avec présentation des publications de DLF, questionnaires et jeux ; le 18 novembre, le concours annuel du Stylo d'or, organisé à Romorantin-Lanthenay, Salbris et Chabris, à destination des amateurs, écoliers, collégiens et adultes des départements du Loir-et-Cher et de l'Indre, puis correction le 24 novembre, à Romorantin ; et enfin,

Vie de l'association

au cours du dernier trimestre, la préparation de « Saga de la langue française », exposition élaborée par le conseil départemental du Loir-et-Cher à la disposition des associations ou établissements qui en font la demande.

La **délégation du Lot** œuvre sous la présidence de **M^{me} Sandrine Mage**. Quatre animations ont marqué l'année 2017 : le 31 mars, une soirée Francofolies grammaticales au Lieu commun, à Saint-Céré ; le 2 juillet, un hommage à Henri Salvador, à la source Salmière à Miers-Alvignac ; le 30 juillet, un jardin littéraire, toujours à la source Salmière à Miers-Alvignac et enfin, le 30 novembre, une soirée Francofolies grammaticales à la médiathèque de Gramat.

Présidée par **M^{me} Nicole Lemoine**, la **délégation de Lyon** a conduit diverses activités : en mai et octobre, deux dictées présentées par **M^{me} Françoise Michel**, secrétaire, et par **M. Daniel Joly**, vice-président ; trois conférences, portant respectivement sur des « Anecdotes photographiques sur la guerre de 1914-1918 » par **Gérard Bandelier**, sur « Le tombeau de Toutankhamon et le mythe de l'Éternité » par **Monique Vergnieux-Sandieux** et sur « Baudelaire » par **Nicole Lemoine** et **Benoît Isabelle** ; une causerie avec vidéoprojection par la Société d'histoire d'Écully et **Nicole Lemoine**, en rapport avec la visite des cours d'eau d'Écully lors des Journées du patrimoine ; une promenade « Au travers de quelques crimes de l'histoire d'Écully » commentée par **Nicole Lemoine**, et, enfin, la tenue d'un stand à la Fête des associations à Écully.

La **délégation de la Nièvre** est présidée par **M^{me} Janine Bernadat**. Les activités ont été suspendues en 2017 en raison du décès du trésorier et des ennuis de santé de plusieurs membres du bureau. La présidente espère une reprise dans le courant de l'année 2018.

Présidée par **M. Marc Favre d'Échallens**, la **délégation de Paris et Île-de-France** a poursuivi ses actions de sensibilisation à la qualité et à l'emploi de la langue française : dans la presse écrite, grâce notamment à l'action constante d'un de ses membres, **M. Claude Chapotot** ; à la radio, lors de l'émission mensuelle de **M. Michel Mourlet**, « Français, mon beau souci », sur les ondes de Radio Courtoisie ; par le soutien à la vigie audiovisuelle animée par **M. Jean-Marc Schroeder**. En mars, les nouveaux adhérents de la région parisienne ont été reçus dans un salon de la mairie du 16^e arrondissement où leur ont été présentées les activités et les actions de DLF. Cette réunion s'est tenue dans la convivialité.

Présidée par **M. Philippe Reynaud**, la **délégation des Pays de Savoie** a maintenu sa priorité donnée à la lutte contre l'anglicisation, se traduisant par huit recours auprès des directions départementales de la protection des populations contre des enseignes privées qui ne respectaient pas la loi Toubon, à savoir : Ekosport, discothèques « OPERA et RDC », Rossignol, et la Ville de Beaufort-sur-Doron, restaurant « Le Rocking Chair », Office de tourisme intercommunal « Aix-Les-Bains Riviera des Alpes », enseigne « Break Out », la Ville de Chambéry et Savoie information jeunesse, Magasin « Lov'in Design ». D'autres actions ont été entreprises : en mai, envoi d'une lettre au préfet de Savoie afin qu'il annule deux délibérations émanant de l'agglomération « Grand Lac » ; en juin, envoi d'une lettre au président de l'agglomération « Grand Lac », à propos de la manifestation « Be FIT » à Aix-les-Bains ; en septembre, réception des jugements concernant les recours contre le département de Haute-Savoie, la ville de La Clusaz et le syndicat intercommunal du massif des Aravis. Dans ces trois affaires, le tribunal administratif de Grenoble a rejeté les requêtes mais, pour la dernière affaire citée, le défendeur a accédé aux demandes

juste avant le jugement, afin d'obtenir de la justice « un non-lieu » ; en octobre, demande d'intervention des médiateurs de Savoie auprès des deux autorités concernées par les lettres de mai et juin. Enfin, tout au long de l'année, des plaintes ont été adressées au Conseil supérieur de l'audiovisuel au sujet de plusieurs publicités illégales diffusées à la télévision et à la radio, et différentes lettres ont été envoyées par la délégation, en son nom ou en collaboration avec le collectif associatif (DLF, ALF, AFRAV, etc.).

M. Étienne Bourgnon, président de la **délégation de Suisse**, a publié deux articles intitulés « Le multilinguisme en Suisse » et « En Suisse allemande » dans les numéros 263 et 265 de *DLF*. Il a également publié deux articles de la série « Français, quand tu nous tiens ! » dans *Trait d'Union*, bulletin de l'Association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie, et de l'Association suisse des typographes. Enfin, plusieurs textes ont vu le jour dans les *Cahiers du Club de la grammaire* à Genève, à savoir les articles 51, 52 et 54 de la série « Français, quand tu nous tiens ! », un article de la série « De quelques verbes », et deux articles, l'un consacré à un débat sur le français à l'école en Suisse alémanique, l'autre aux menaces pesant sur notre langue par l'emploi d'anglicismes.

Présidée par M. Philippe Le Pape, la **délégation de Touraine** a encore eu des activités diverses : le 18 mars, pendant la Semaine de la langue française et de la francophonie, Jean-Pierre Colignon a proposé sa dictée ludique intitulée « Dégoût et des couleurs » ; le 1^{er} avril, assemblée générale suivie d'une conférence au titre provocateur pour les Tourangeaux : « Balzac, homme du Midi » par M^{me} Lucette Besson ; les 20 et 21 mai, la présence au Chapiteau du livre de la ville de Saint-Cyr-sur-Loire a permis d'enregistrer une quinzaine d'adhésions ; le 9 septembre, participation au Forum des associations de Saint-Cyr-sur-Loire ; les 25 et 26 novembre, participation au Festival des langues. Toutes ces animations et manifestations ont permis à la délégation de se faire connaître, de recueillir des adhésions et de nouer des contacts avec d'autres associations, notamment Touraine Québec, l'Alliance française, Art et Poésie de Touraine, le Liger Club, et des clubs services. Enfin, le président, Philippe Le Pape, assure régulièrement des conférences, ce qui permet de recueillir de nouvelles adhésions.

Comme vous pouvez le constater, les actions conduites par les délégations sont multiples et variées. Un grand remerciement est donc adressé à tous leurs membres.

Alain Roblet

Nouvelles des délégations

BRUXELLES-EUROPE

La délégation déplore le décès de **Jean-Marie Dehan**. Il tenait avec humour la rubrique « Mots croisés » sur notre site, et DLF-Bruxelles venait d'éditer *Les Faux Frères*, dont plusieurs articles sont déjà connus des lecteurs de la revue.

L'assemblée générale de la délégation se tiendra à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet.

CHER

- Le samedi 14 juillet, à Menetou-Salon : Animation culturelle ludique « Testez votre français » – un jeu pour les adultes, un jeu

Vie de l'association

pour les juniors – dans le cadre des festivités organisées par la municipalité.

- Le dimanche 9 septembre, aux Rives d'Auron, à Bourges : participation à la Fête des associations ; présentation de DLF, animation avec le jeu « Testez votre français » et vente de notre livre *En français correct*.
- Les samedi 22 et dimanche 23 septembre, à Saint-Amand-Montrond : participation au Salon littéraire ; présentation de DLF et vente de notre livre *En français correct*.

HAUTES-PYRÉNÉES

La délégation va tenter d'inciter quelques établissements scolaires à participer au Plumier d'or 2019.

LOT

En partenariat avec la section « Langue et Littérature françaises » de l'association

Racines (Alvignac), 2^e Jardin littéraire, le 29 juillet, à la source Salmière. Thème : « L'extraordinaire ». Au programme : dédicaces d'auteurs locaux, dont celle du premier roman de **Sandrine Mage**, *Un coquelicot sur un oreiller* (voir p. XIV) ; conférence sur Maupassant ; lectures de textes et de poésies accompagnées en musique ; jeux sur la langue française ; atelier de dessin et exposition de photos. Un concert de La Tribu du sujet terminera cette journée, à 20 h 30.

LYON

La **présidente Nicole Lemoine** et **M^{me} Éliane Moras** tiendront un stand pour Défense de la langue française :
 – samedi 8 septembre, à l'occasion de la Journée des associations ;
 – samedi 15 et dimanche 16 septembre, pendant les Journées du patrimoine.

(Suite page p. X.)

Prix Richelieu 2018 et déjeuner

Le mercredi 14 mars, dans les salons de l'Institut, notre **président, Xavier Darcos**, a remis le prix Richelieu 2018 à **Bernard de La Villardière** pour son émission « Enquête exclusive ». Autour d'un cocktail étaient réunis, outre les membres de la famille et amis du lauréat, le président de M6, **Nicolas de Tavernost**, et la plupart des rédacteurs en chef de la chaîne, les membres de l'équipe Ligne de front (société de production de BDL), **Jean-Christophe Ruffin**, venu en voisin, et les membres du conseil d'administration de DLF. Tous ont apprécié l'atmosphère enthousiaste et amicale de la cérémonie. Nous reproduirons dans le prochain numéro le discours de Bernard de La Villardière.

* * *

À l'issue de l'assemblée générale du samedi 24 mars, nous nous sommes retrouvés pour déjeuner dans les superbes salons de Boffrand du palais du Luxembourg, grâce aux **sénateurs Jacky Deromedi** et **Laure Darcos**. Notre lauréat, **Bernard de La Villardière**, en déplacement à l'étranger, n'a pu y assister. Son discours a été lu par M^{me} Darcos. Quant à celui de notre président, il figure au début de ce numéro (p. 2).

Corinne Mallarmé

Tribune

Petit erratum

Page 58 du numéro précédent, à la fin du 3^e alinéa, lire : « Et la seconde moitié de la rançon ne fut jamais payée. »

Stéphane Brabant (Bruxelles)

Je vous renouvelle tous mes compliments pour votre revue qui m'apporte constamment des informations enrichissantes, tout particulièrement sur des sujets tels que les mots oubliés, ou au contraire les mots nouveaux, ainsi que sur les règles grammaticales, qu'il est toujours bon de se remémorer.

Thierry Beaugendre (Chartres)

Fin avril, au petit matin, j'ai entendu les journalistes habituels de France Culture employer à plusieurs reprises les termes de « *bullshit* », « *bullshitter* », « *bullshittueur* ». Il m'a fallu recourir à l'une de mes petites-filles pour comprendre de quoi il retournait. Tout simplement, et selon votre humeur, *bullshit* signifie « connerie, sottise », voire « merde », et donc en dire, en faire, en être l'auteur. Je rappelle que ce langage, emprunté à MM. Trump et consorts, était tenu sur France Culture.

Nicole Vallée (Paris)

[Signalons que **M^{me} Suzanne Maulvault** se plaint, elle aussi, de l'emploi de ce mot, mais à la télévision : « *Sur la 5, le lundi 19 février à 18 h 45, au cours de l'émission C dans l'air, est apparue une question en bas de l'écran comportant... "le bullshit"»*]

Je suis exaspéré (et le mot est faible) par ce que j'entends chaque jour sur France

Télévision (France 5, France 3, France 2, Arte dans l'ordre de l'exaspération) et d'autres chaînes aussi, à savoir le massacre systématique et généralisé de la langue française.

Pas une seule émission où on ne nous assène des rafales de :

- « en fait » (la maladie du siècle !); [...]
- « voilà » (autre maladie !) [...];
- « super », « hyper », « génial » que l'on nous sert à toutes les sauces à la place de bien ou très bien [...];
- monstres anglo-saxons que l'on distribue dans toutes les phrases, tels « opportunités » (en français, nous avons occasion !), [...]
- « booster » (encourager ou améliorer sont tout de même plus jolis !);
- tous les néologismes que l'on a traduits en français, mais que ces « élites » se refusent à utiliser !

Quant à « *French art de vivre* » !...

J'ai déjà écrit plusieurs fois (courriers et messages internet) à France Télévisions et aux autres chaînes, mais rien n'a changé, c'est même de pire en pire !

Leur réponse : « merci de votre courrier », « on va enquêter », « on va transmettre », « on va intervenir » auprès des journalistes, bref, le bla-bla habituel, qui ne veut rien dire et qui sert à enterrer le problème [...]. Si vous pouvez intervenir efficacement, je vous en remercie par avance.

Jean-Jacques Marzet (Fresnes)

J'écoute plusieurs radios françaises, et je n'en peux plus d'entendre des publicités utilisant des expressions anglaises :

En novembre 2017, tous les magasins organisaient leurs « *Black Friday* »
Actuellement, c'est les « *Electric Days* » chez

Vie de l'association

Citroën, les « *Sony Days* » chez Darty, etc. Le mot jour aurait-il été supprimé du dictionnaire?

Vers quelle instance officielle peut-on faire remonter ces réclamations?

Pierre Soupirot (Caluire)

Il n'y a que cinq minutes que j'ai ouvert le dernier numéro de *DLF* (267). Tout de suite attiré par les pages en couleur, j'y ai trouvé avec plaisir les noms et attributs des neuf muses, que j'aurais été bien en peine de citer de mémoire, tout au moins dans leur totalité. Mais, horreur! dans ces mêmes cinq minutes, le hasard me fait remonter quelques pages plus haut (p. 24), et je lis : « partir à la montagne »! C'est en 1939, en classe de première, que notre professeur de français-latin-grec, M. Lescalle, nous disait « on va à X et on part pour Y ». Et il ajoutait,

sûr de son succès : « Nous partîmes six pour Sceaux, nous revînmes de Sceaux six. » Dans le cochon tout est bon...

Roger Le Masne (courriel)

L'association Club de lecture Ath Waghliis a l'honneur de vous écrire pour vous demander un don de livres destiné à un public large.

Nous souhaitons recevoir des livres ayant trait à l'apprentissage de la langue française ainsi que des ouvrages (romans, essais, histoire...) destinés à étoffer notre petite bibliothèque.

Notre association ne dispose d'aucune ressource car fraîchement agréée. Elle n'existera que par les dons. Le nombre et les titres importent peu.

M. Ikhedji Laziz, Club de lecture Ath Waghliis
06043 El Flaye, Sidi Aïch (w) Bejaïa, Algérie.

(Suite de la page VIII.)

TOURAINES

La délégation participera à la Journée des associations de Saint-Cyr-sur-Loire, le samedi

8 septembre, et au weekend de France-Bénévolat, à Tours, les 29 et 30 septembre.

Nouveaux tarifs

À la demande de l'Administration et pour continuer à bénéficier d'un tarif postal préférentiel, vital pour nos finances, le conseil d'administration, conformément aux pouvoirs qui lui ont été accordés lors de l'assemblée générale (voir p. II), a établi une nouvelle grille de tarifs (voir dernière page de la revue).

Compte tenu de la réglementation fiscale, le calcul de la déduction portera désormais sur la partie cotisation, soit 25 €.

Tous les dons seront les bienvenus et feront l'objet d'une attestation fiscale.

La rédaction

X Défense de la langue française n° 268

Le Plumier d'or 2018

I. Il manque un signe de ponctuation dans chaque phrase, trouvez-le :

1. Quelle belle voiture vous avez là
2. Quelle en est la marque
3. Le clown a dit : J'ai perdu mon nez rouge !
4. Le clown a dit qu'il avait perdu son nez rouge le pauvre !
5. Combien je souffre de son absence

___ sur 5

II. Le mot qui manque se prononce « leur », mais ne s'écrit pas toujours de la même façon. Complétez les phrases :

1. à laquelle les pêcheurs s'installent sur un pliant au bord de l'eau est souvent matinale.
2. Ils utilisent un pour attirer les truites.
3. temps d'attente dépendent de la bonne volonté des poissons.
4. Quand ils attrapent une belle truite, ils sont fiers de exploit.
5. S'ils emmènent des amis avec eux, ils imposent le silence.
6. Celui qui apporte une bonne collation est considéré comme l'un des

___ sur 6

III. Récrivez les phrases sans en changer le sens :

1. Malgré la pluie, j'irai me promener.
Bien qu'....., j'irai me promener.
2. Pendant notre sommeil, le boulanger préparait le pain du matin.
Pendant que, le boulanger préparait le pain du matin.
3. Travaille davantage pour satisfaire tes parents !
Travaille davantage **pour que tes parents**
4. Par temps de pluie, les escargots sont heureux.
Quand, les escargots sont heureux.
5. Avec du courage, tu pourrais plonger de là-haut.
Si, tu pourrais plonger de là-haut.
6. Il faut que le blé soit moissonné avant l'arrivée de l'orage.
Il faut que le blé soit moissonné **avant que**
7. Après la dégustation de ce bon repas, nous irons dormir.
Après que, nous irons dormir.
8. Tu es qualifié pour les Jeux olympiques, et tu restes modeste !
Quoique, tu restes modeste !
9. À ton réveil, tu trouveras ton petit déjeuner servi.
Quand, tu trouveras ton petit déjeuner servi.

Vie de l'association

10. Après l'entrée d'Aladin dans la grotte, le rocher se referma.

Après qu'....., le rocher se referma. ___ sur 10

IV. Soulignez la définition qui convient :

| | |
|--|--|
| <p>1. Une chevalière est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une bague - l'épouse d'un chevalier - une femme qui monte bien à cheval - une écuyère qui soigne les chevaux | <p>2. Un éventaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permet de s'éventer par temps chaud - est une liste de meubles et d'objets - est un étalage de marchandises en plein air - est une possibilité qu'il ne faut pas négliger |
| <p>3. Une pomme d'api est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une petite pomme rouge - une pomme d'arrosoir pour le blé - une pomme utilisée par un apiculteur - une petite bosse à l'avant du cou | <p>4. Une abdication est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un renseignement utile - une incision dans l'abdomen - un renoncement au pouvoir suprême - une vente forcée |
| <p>5. Une satire est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une étoffe de soie brillante - une œuvre littéraire qui utilise la raillerie - l'épouse d'un satyre - une femme échevelée qui court dans les forêts | ___ sur 5 |

V. Trouvez cinq verbes formés sur le verbe *passer* :

.....
 ___ sur 5

VI. Orthographiez correctement le participe passé dans le texte suivant :

Les enfants, en nageant, ont (apercevoir) une grosse méduse. Elle avait été (balloter) par les vagues qui s'étaient (succéder) et l'avaient (emporter) près de la plage. Les enfants se crurent (poursuivre) par la méduse. Ils avaient (boire), bien malgré eux, quelques gorgées d'eau de mer en revenant sur le sable. Ils dirent qu'ils avaient (être attaqué) par un monstre marin et avaient (échapper) à un sort terrible. ___ sur 9

VII. Écrivez les phrases interrogatives suivantes en inversant le sujet :

1. Est-ce que tu ne mangerais pas du clafoutis ?
2. Est-ce que tu pleures ?
3. Est-ce que Paule et Jean iront te voir ?
4. Est-ce que Julie et moi sommes invitées ?
5. Est-ce qu'Emmanuel et toi chanterez ce soir ?

___ sur 10

VIII. Mettez les phrases suivantes à la voix passive ; attention aux temps et aux accords !

1. On parle le français au Québec.

.....

2. Marianne n'avait pas écrit toutes ces lettres pour les jeter au panier.
.....
 3. Le vainqueur a parcouru les 42,195 kilomètres du marathon en un temps record.
.....
 4. Quelle chance que le collègue ait reçu les livres avant la rentrée !
.....
 5. On servira le champagne sur la terrasse.
.....
- ___ sur 10

IX. Questions de culture générale :

1. Qui a écrit *Pantagruel* ?
 2. Quelle partie du corps soigne un ophtalmologiste ?
 3. Quel musée parisien a été une résidence royale ?
 4. Au cours de quel siècle Picasso a-t-il connu la gloire ?
 5. Quelle reine a régné au Royaume-Uni de 1837 à 1901 ?
 6. Qui a trouvé le vaccin de la rage ?
 7. En quelle année le droit de vote a-t-il été accordé aux femmes en France ?
 8. Comment s'appelle le fossé qui entourait les châteaux forts ?
 9. Quels sont les deux grands pays de la péninsule Ibérique ?
 10. Dans un quatuor à cordes, il y a deux violons, un alto... et ?
- ___ sur 10

X. Expression écrite : Le silence (20 lignes environ).

___ sur 30

Solution des mots croisés

du numéro 267, page 33.

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | C | L | E | M | E | N | T | I | N | E |
| 2 | H | A | R | I | C | O | T | S | | T |
| 3 | O | I | S | E | A | U | | O | T | E |
| 4 | U | T | A | | L | A | I | T | | |
| 5 | F | U | T | E | E | | C | H | O | U |
| 6 | L | E | Z | A | R | D | E | E | | R |
| 7 | E | S | | | | A | B | R | I | S |
| 8 | U | | I | | C | R | E | M | E | S |
| 9 | R | E | C | U | P | E | R | E | R | |
| 10 | S | U | I | T | E | | G | S | S | E |

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

- Après deux recueils de poésies et un livre pour la jeunesse, **Sandrine Mage** présente son premier roman : *Un coquelicot sur un oreiller* (Éditions du Ver luisant, 2018, 206 p., 16 €).
- **Joël Conte**, président de l'association Rencontres européennes-Europoésie, publie – au profit de l'UNICEF – l'*Anthologie poétique 2017, sur le thème de l'enfance* (Éditions Thierry Sajat, 2018, 176 p., 20 €).
- **Marcienne Martin** signera ses ouvrages, le 8 septembre à 15 heures (Espace Harmattan, 21 bis, rue des Écoles, 75005 Paris), dont *La Nomination dans l'art, études des œuvres de l'artiste Mircea Bochis, peintre et sculpteur* (L'Harmattan, 2017, 286 p., illustrées, 30,40 €).
- De **Jean-Joseph Julaud**, voici *L'Histoire de France pour les Nuls, BD tome 9* (Éditions First, 2018, 64 p., 12 € ; liseuse : 8,99 €), et aussi *Victor Hugo en un clin d'œil* (Éditions First, 2018, 160 p., 2,99 €).
- **Bernard Fripiat** offre, à tous ceux qui le désirent, de télécharger gratuitement le troisième tome de sa BD, consacré aux participes passés. N'hésitez pas à lui écrire : b.fripiat@noos.fr.
- **André Cherpillod** se demande : *Et si la télévision parlait français... ? Une idée à creuser* (Éditions La Blanchetière, 2018, 48 p., 3 €, à commander à l'auteur : 72320 Courgenard). Un livre souvent très amusant... hélas!
- **Luc Frédefon** annonce son dernier ouvrage : *Mourir à 30 ans en 1814*, enquête sur la mort d'un instituteur et douanier « *aux rivages du golfe de Gascogne* » (Côte et Terre, Cidex, 312-10, 33950 Lège-Cap-Ferret).

MÉDIAS

– Plusieurs médias ont signalé la remise du prix Richelieu à **Bernard de La Villardière** : **M6 Info** et **Newfeeds360.wordpress.com** (14 mars), **YouTube** (15 mars), **Backstage RTL Group** (20 mars).

– **Le Figaro** (5 mars), **Jacques Julliard**, sous le titre « Notre langue française », explique pourquoi notre pays accorde une place éminente à notre langue et examine les liens qui l'unissent à la philosophie et à la politique.

– **Le Figaro littéraire** (15 mars) consacre trois pages à la « Défense et illustration de la langue française », et réunit les plumes de **François Taillandier**, **Alice Develey**, **Thierry Clermont**, **Marc Fumaroli** de l'Académie française...

– **Valeurs actuelles** (8 mars) : **Laurent Dandrieu**, sous le titre « Notre langue française, ce trésor à défendre », analyse l'essai de **Jean-Michel Delacomptée** (voir p. 60), qui « rappelle combien notre langue est un patrimoine commun ».

– **Europe 1** (20 mars) : **Daphné Burki** a reçu **Alfred Gilder**, « spécialiste de la langue française », qui a cité **Jean-Pierre Colignon** à propos du niveau de l'orthographe.

– **TV5 Monde** (18 mars) a interrogé, en direct, notre lauréate de La Plume d'or, **Nathalie Verchinina** (voir p. 9).

– **France 2** (20 mars) : **Nagui** et **Stéphane Bern** ont présenté une émission spéciale : « Tout le monde joue avec la langue française ».

– **Le Figaro** (21 mars) : Devant les académiciens, le chef de l'État a prononcé un « discours fondateur » pour

faire du français la troisième langue la plus parlée au monde.

– **La Croix**, **Cécile Guilbert** a publié deux articles (21 et 28 mars) sur le livre de **Jean-Michel Delacomptée**, *Notre langue française* (voir plus haut), « *livre de combat autant que manifeste de salubrité publique* ».

– **Public Sénat** (21 mars), audition de **Leïla Slimani**, qui considère que « *les médias utilisent des anglicismes de paresse* » et a annoncé l'ouverture de dix Alliances françaises.

– **France Culture** : durant son émission « Répliques » (31 mars), **Alain Finkielkraut** a affirmé : « *La francité de la langue se meurt.* »

– **Midi Libre** (11 avril) : à l'occasion de représentations théâtrales, l'Institut Saint-Stanislas de Nîmes a mis la langue française à l'honneur et a invité les membres de la délégation du Gard.

– **Libération** (15 avril) : **Bernard Sergent** relate dans une importante tribune, « *La langue française vaut bien un combat judiciaire* », qu'à la suite d'une plainte de l'AFRAV (Association francophonie avenir), les juges ont condamné une fédération d'universités, qui

entendait se rebaptiser « *Research University* » ! L'auteur signale en outre d'autres combats juridiques contre les anglicismes (menés, entre autres, par la délégation des Pays de Savoie).

– **Lire** (mai 2018) : dans ses cinq pages consacrées à la langue française, trois sont occupées par différents articles de **Bruno Dewaele**, tels le « *Mot du mois* », « *Le truc du champion* », « *Le mot mystère* ».

– **Holybuzz.com** (22 mai) publie un long et bel article de **Pierre François** sur le Tapis rouge (voir p. 48).

FÉLICITATIONS

– Dans *Le Figaro littéraire* (8 mars), **Alice Develey** fait l'éloge du livre de **Jean Pruvost** : *Pleins feux sur nos dictionnaires* (voir p. 62).

– **Louis Bachoud** a reçu la médaille d'or, décernée par la Société d'encouragement au progrès, notamment pour ses travaux d'architecte et de restaurateur du patrimoine bâti.

– **Achour Boufetta** a reçu le diplôme d'honneur de la francophonie pour son poème « *Vivre de raison* » (Europoésie 2017).

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– Le 20 juillet à 18 heures, à la médiathèque de Joigny, grâce à la collaboration des

services municipaux et de l'Association culturelle et d'études de Joigny, **Ange Bizet** inaugurerait par une conférence une exposition sur les lexicographes, Larousse et Robert, mais aussi La Curne de Sainte-Palaye, Lafaye... (ouvrages tirés de sa collection). L'exposition durera jusqu'au 8 septembre et des animations seront organisées durant l'été. À ces occasions, notre ami fera connaître DLF.

– Après la 40^e et dernière Rencontre littéraire du Saint-Germain, **Christian Massé** envisage une nouvelle formule à la rentrée : livres présentés par des lecteurs ou leurs auteurs, mais aussi peinture, sculpture, musique, films, dans le cadre de l'association culturelle Les Arts en écho!

– **Carl Edouin** recommande l'Association d'éducation authentique, créée par **Jean-Pierre Lepri**, ancien inspecteur d'académie, qui publie, sur internet, un bulletin sur la lecture : crea@education-authentique.org.

– **Étienne Le Bouteiller** a écrit au directeur de la publication *Garges en direct* et au ministre de l'Économie et des Finances pour protester contre le site « *Fund me day* », rédigé essentiellement en anglais.

– Rappelons que **Thierry Brayer** anime le site La Langue de

Vie de l'association

Molière, le bon français par le mauvais exemple. N'hésitez pas à lui envoyer des perles.

– **Alain Sulmon** avait accusé **Cécile Guilbert** de « massacre à la guillotine », car, dans l'un de ses articles, elle utilisait les mots « *gay* » et « *live* ». Elle lui a répondu en démontrant son engagement pour la langue française.

– Signalés par Les amis d'Europoésie les Rendez-vous de Cabourg, en juillet et août, avec « Poésies au Grenier à Poèmes », ainsi que le concours de poésie, conte et nouvelle, organisé au profit de l'UNICEF, par l'association Rencontres européennes-Europoésie et ouvert jusqu'au 10 octobre. Deux thèmes : « L'enfance : aide et protection » et thème libre.

– Sur **RCF**, durant l'émission « Le Temps de le dire », consacrée aux dictionnaires (21 mars), **Jean Pruvost** a pu parler de DLF et inciter les auditeurs à y adhérer.

– **Alain Ripaux**, écrivain et conférencier, spécialiste des relations franco-québécoises et de la francophonie, a créé l'association FFO (Franco-phonie Force oblige).

– **Alain Combet** s'est indigné de la création de « *French Days* » par les e-commerçants

français, opération promotionnelle imitant le *Black Friday* !

– Sur son site La tempe sur le titre, **Michel Dutilleul** publie, entre autres, des textes en faveur de la langue française.

– **Pierre François** promeut plusieurs pièces de théâtre à Paris et au Festival off d'Avignon. Pour plus de détails, on peut lui écrire à jusquenuillet@gmx.fr.

– **Jean Sarraméa** organise, jusqu'au 30 septembre, un concours de poésie, intitulé « Mémoire de la Première Guerre mondiale », afin de symboliser les 1 551 jours de cette guerre. Renseignements au 06 66 54 62 32.

– **Hippolyte Wouters** nous offre sa quinzième pièce de théâtre, pleine d'humour et de fantaisie : *Dors-tu content Voltaire ?* Coécrite avec **Dominique de Wolf**, elle a été donnée au Théâtre 14, à Paris.

– **Axel Maugey** sera l'un des conférenciers de la soirée Sacha Guitry, le 25 juin à 19 h 30, sur la péniche La Balle au bond. Réservation auprès d'**Hélène Tirole** au 07 69 28 33 54.

– La **6^e Rencontre À la croisée des mots** aura lieu à Antony, le 29 septembre, à

l'espace Vasarely de 9 heures à 18 h 30. La grille de qualification de ce championnat de mots croisés figure sur le site de DLF.

– Par **Jean-Pierre Colignon** :

- 25 juillet, **5^e dictée de Leucate**, Maison des associations, Port-Leucate.
- 22 septembre, **Dictée du Salon du livre du Croisic**. Renseignements : mairie du Croisic au 02 28 56 78 50.
- 29 septembre, à 14 h 15 à Antony (voir plus haut, À la croisée des mots).
- octobre, à Bonsecours et à Nantes (dictée Jules-Verne).

ON NOUS CITE

– **Laurent Nardi** a cité DLF et présenté un exemplaire de la revue au cours du **JT de 13 heures**, de **Jean-Pierre Pernaut** (20 mars, sur TF1).

– *Art et poésie de Touraine* (n° 232) reprend un article de **Philippe Le Pape** : « À chacun son cap ! » (*DLF*, n° 265).

AUTRES PUBLICATIONS

– L'ouvrage de **Ramanujam Sooriamorthy**, *Pas à reculons* (L'Harmattan, 2018, 124 p., 14 €), évoque les questions liées à la lecture et à l'écriture. L'écrivain mauricien a publié aussi un recueil de poèmes : *Des vers à soi* (Les Éditions du Bord du Lot, 2018, 122 p., 15 €).

Corinne Mallarmé

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Marc Fumaroli,
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

M. Michel Zink, secrétaire perpétuel.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Laffogue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Henri Laccourreye, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Maurice Leclerc, François Rousselet.
MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholz, Simon Berenholz,
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini,
linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la
Francophonie ; Jean-Laurent Cochet, artiste dramatique et
metteur en scène ; Bruno Delmas, président honoraire de
l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi,
sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ;
André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste
et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la
Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre,
ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ;
MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; Radhi Jazi,
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ;
Abdelaziz Kacem, écrivain ; Salah Stétié, écrivain ; Heinz
Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M. René Goyer, président ;
M^{me} Véronique Likforman,
secrétaire générale.

Champagne-Ardenne :

M. Bernard Boller, président ;
M. Francis Debar, secrétaire.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe, président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;
M^{me} Nicole Eymin, secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon, président ;

M. Denis Rothé, secrétaire.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

Liban :

M^{me} Béatrice Canivet,
présidente.

M. Hayssam Ghoche,
rapporteur.

Loir-et-Cher :

M. Jean Clochard, président ;
M^{me} Claire Schwartz,
secrétaire.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;

M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Nièvre :

M^{me} Janine Bernadat,
présidente.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatreboeufs,
président ;

M. Saïd Serbouti,
vice-président.

Normandie :

D^r Bruno Sesboüé, président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *Les Cribleuses de blé*, de Courbet (Musée d'arts de Nantes).

Citation de la couverture : Patrick Grainville, in *La Croix* (12 mars 2018).

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Vallée, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière,
Elisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ;
Jean-Pierre Colignon, Pierre Dérat, Douglas Broomer, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Joseph de Miribel,
Jean-Marie Terrien et Claude Wallaert.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :
Adresse où envoyer la revue :

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :
Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :
Services que vous pourriez rendre à Vous avez connu Défense de la langue
l'Association : française par :

| TARIF ANNUEL (en euros) | FRANCE | HORS DE FRANCE |
|---|------------------|-----------------|
| Bienfaiteur et mécène | à partir de 100* | à partir de 100 |
| Cotisation et abonnement | 42* | 45 |
| Cotisation couple avec abonnement | 47* | 50 |
| Cotisation sans abonnement | 25* | 25 |
| Abonnement seul | 34 | 40 |
| Étudiant (moins de 25 ans) | 10 | 15 |
| Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue) | 75 | 80 |

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

Prix Richelieu 2019

Tous les membres de DLF sont invités à signaler, avant le 10 octobre, au secrétariat de DLF, les journalistes de radio auxquels pourrait être attribué le prix Richelieu 2019.

PROCHAINE RÉUNION

À noter dans votre agenda :

Déjeuner d'automne :
jeudi 18 octobre 2018,
au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30,
144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 38 €).

Notre invité d'honneur sera François Taillandier,
pour son nouvel ouvrage :

Edmond Rostand, l'homme qui voulait bien faire
(Éditions de L'Observatoire, 2018, 240 p., 19 €).

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF,
222, avenue de Versailles, à Paris-16^e.

(Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer votre inscription et votre chèque en même temps.)

AIRFRANCE 

mécène de DLF



OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **42 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XVIII** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

